

L'Algérie élue à la présidence du Conseil des Vérifications externes de l'UA



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8^e Année - Mercredi 30 janvier 2019
24 Djoumada El Aouel 1440 - N° 2006 - Algérie : 10 DA / 1 €



AL SALAM BANK
Algeria الجزائر

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com

Titres de séjour
en Ile-de-France
**Les Algériens
représentent 12 %
des bénéficiaires**

Page 18

Messahel l'a réaffirmé une nouvelle fois

«Les réformes initiées par le Président Bouteflika ont grandement contribué à la préservation de la stabilité du pays»

>> Lire page 3



Conseil de la nation

Bensalah reconduit à la présidence, les nouveaux membres installés

Abdelkader Bensalah a été reconduit, hier, à la tête du Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par le membre le plus âgé, Salah Goudjil, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda. Bensalah, désigné par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au titre du tiers présidentiel, a été plébiscité président de la chambre haute du Parlement pour un nouveau mandat de trois (3) ans (2019-2022). Lors de cette séance, il a été procédé à l'appel nominatif des nouveaux membres du Conseil, suivi par l'élection des membres de la Commission de validation de la qualité de membre du Conseil de la nation et ce, conformément au règlement intérieur de cette institution...

>> Lire page 4



Réalisation et distribution de Logements



Une feuille de route pour impulser une dynamique plus forte que celle de l'année 2018

Page 5

Protection de la santé mentale de l'enfant



Hasbellaoui Installe une commission pour assurer le bien-être psychologique de l'enfant

Page 5

CASNOS

Recouvrement de plus de 68 milliards de dinars de cotisations en 2018

Page 7

L'Echo Sportif

Coupe arabe (1/4 de finale - aller)
MCA-AI Merrikh

Les Algérois pour se rassurer avant la manche d'Omdurman

Droits de retransmission des matches de football

La Télévision publique répond à la LFP

Pages 23 & 24

21 Echos du jour

Lutte antiterroriste

3 bombes artisanales découvertes et détruites à Boumerdès

Trois bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites, lundi, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée à Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage menée, le 28 janvier 2019 à Boumerdès, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit 3 bombes de confection artisanale», précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé,

un détachement de l'ANP «a intercepté, à Bordj Badji Mokhtar, un contrebandier et saisi un camion, 7000 litres de carburant et 3 marteaux-piqueurs, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 586 comprimés psychotropes à Sétif». D'autre part, des gendarmes «ont découvert, lors de 2 opérations distinctes, menées à Adrar et Batna, 2 ateliers de confection d'armes artisanales et saisi 18 fusils de chasse, 6,7 kg de poudre noire, ainsi que divers autres outils, alors que 17 immigrants clandestins de différentes nationalités, ont été appréhendés à Tlemcen, Aïn Témouchent et Boumerdès», a ajouté le communiqué.



Ils avaient kidnappé un jeune et partagé sa détention sur les réseaux sociaux 3 suspects arrêtés à Béchar

Trois dangereux individus, qui avaient enlevé un jeune sous la menace d'armes blanches et partagé sur les réseaux sociaux sa détention sous la menace de ce type d'armes, ont été arrêtés, a-t-on appris, lundi, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Béchar. C'est à la suite d'une plainte déposée par la victime et sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Béchar que les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la sûreté de wilaya ont pu identifier ces 3 individus à l'origine de la prise de vues et du partage de la vidéo de l'enlèvement de la victime, suivi de sa détention, a-t-on précisé. Les 3 mis en cause, des repris de justice, ont été présentés, lundi, à la justice pour création de bande de malfaiteurs, enlèvement et détention d'une personne sous la menace d'armes blanches, enregistrement et diffusion d'images vidéos d'autrui à travers les réseaux sociaux, insultes et détention illégal d'armes blanches. Ils ont été placés en détention préventive en attendant leur comparution devant la juridiction compétente.

K. F.

Chlef Collision entre un bus et un véhicule léger à Sendjas, 9 blessés

Neuf personnes ont été blessées, dont 2 grièvement, dans un accident de la circulation survenu, hier, sur l'axe de la RN 19 traversant la commune de Sendjas, à Chlef, a-t-on appris auprès du chargé de la cellule de communication de la Direction de la Protection civile de la wilaya. L'accident est survenu aux environs de 8h50, au lieu dit «Sekaka», à Sendjas, lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision avec un bus de transport de voyageurs, en direction de Tissemsilt, causant des blessures à 9 personnes, soit 6 hommes et 3 femmes, âgées entre 20 et 72 ans, a indiqué, le lieutenant Mohamed Messaâdia. 2 femmes parmi les blessés, des passagères du véhicule léger, se

trouvent dans un état grave, a-t-il précisé. L'accident a mobilisé trois ambulances et un camion anti-incendie des services de la Protection civile de la wilaya, intervenus sur place pour, notamment, évacuer les victimes vers l'hôpital d'Ouled Ahmed de Chlef. Selon un communiqué des services de la Gendarmerie nationale, cette collision serait survenue suite à une perte de contrôle du conducteur du véhicule léger, qui a dérapé avant de percuter un bus de transport de voyageurs. Une enquête a été, néanmoins, ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet accident, parallèlement à l'installation d'un point de contrôle sur les lieux, aux fins d'y assurer une meilleure fluidité du trafic.

Guelma Saisie de 81,5 kg de kif traité et démantèlement d'une organisation criminelle

Les services de sûreté de la wilaya de Guelma ont saisi 81,5 kg de kif traité et un montant de plus de 80 millions de dinars algériens ainsi que de la monnaie en devises, suite au démantèlement d'une organisation criminelle, composée de 7 personnes activant sur l'axe Maghnia-Guelma, a rapporté, hier, la cellule de communication de ce corps constitué. Selon cette même source, à l'issue d'une «opération d'envergure», la brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya a ainsi procédé à la saisie de la quantité précédemment mentionnée de kif traité, d'un montant de 80,990 millions de dinars, 1.620 euros, de 90 dinars tunisiens, 7 véhicules divers, 2 motocyclettes et des armes à feu (un fusil de chasse, 2 autres fusils de chasse sous-marine), 21 téléphones portables et 20 puces. Les éléments de cette brigade, relevant des services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, et dont le siège est situé dans la commune d'Héliopolis, ont réussi à arrêter 2 membres de cette organisation spécialisée dans la vente de drogue, âgés entre 35 et 45 ans, alors que 5 autres sont toujours en fuite, a-t-on précisé. Les enquêtes menées par les services de la sûreté ont montré, par ailleurs, que ce réseau criminel activait au niveau de l'axe Maghnia-Constantine-Guelma, a-t-on fait savoir, ajoutant que les 2 personnes appréhendées devaient être présentées, hier, devant les autorités judiciaires du tribunal de Oued Zenati. Selon les informations fournies par les services de sécurité, les membres de ce réseau sont originaires des wilayas de Guelma, Constantine et Tlemcen et seront poursuivis pour importation de drogue, transport et possession de stupéfiants et commercialisation de drogue en bande organisée. A noter que cette opération de saisie a eu lieu après l'élargissement du champ de compétence à la wilaya de Constantine.

M. S.

Accidents de la circulation 42 morts et 826 blessés en une semaine

Quarante-deux personnes ont perdu la vie et 826 autres ont été blessées dans 895 accidents de la circulation survenus, du 20 au 26 janvier, dans plusieurs wilayas du pays, indique, hier, un décompte établi par les services de la Protection civile.

La wilaya d'El Oued déplore le bilan le plus lourd avec de décès de 7 personnes, alors que 24 autres ont été blessées, suite à 22 accidents de la route. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'évacuation de

13 292 malades vers les structures sanitaires, ont effectué 7364 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, et se sont également déplacés pour l'extinction de 584 incendies urbains, industriels et autres.

Constantine Un mort et un blessé dans un accident de la route à la cité Zouaghi Slimane



Une personne est décédée et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu, dans la nuit de lundi à mardi, à l'entrée de la trémie située à hauteur de la cité Zouaghi Slimane de Constantine, a-t-on appris auprès de la Direction de la Protection civile. Il s'agit d'un véhicule qui s'est renversé avant de s'encasturer dans un poteau électrique, provoquant la mort sur le coup de son conducteur, âgé de 41 ans, a précisé la cellule de communication de la Protection civile, précisant que ce même accident a causé également des blessures, à

divers degrés, à une personne âgée de 38 ans. La dépouille de la victime a été transférée à la morgue du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis, au chef-lieu de wilaya, tandis que la personne blessée a été transportée au service des urgences de ce même établissement de santé pour bénéficier des soins médicaux nécessaires, a ajouté la même source. Une enquête a été diligentée par les services de la gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on signalé.

<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p> <p>L'ECHO D'ALGERIE Quotidien National d'Information</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p>Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p>Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p>Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>
	<p>www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com</p> <p>f L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information</p>	<p>@echodalgerie_dz</p>		

Messahel l'a réaffirmé une nouvelle fois «Les réformes initiées par le Président Bouteflika ont grandement contribué à la préservation de la stabilité du pays»

- Lors d'une rencontre qu'il a tenue avec les membres de la communauté nationale établie aux Etats-Unis, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a souligné la place importante qu'accorde le gouvernement algérien à la communauté nationale établie à l'étranger sous la conduite et les instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Abdelkader Messahel a fait part des mesures prises, dans ce cadre, pour l'amélioration du service consulaire, notamment la modernisation et la numérisation de l'administration. Il a également rappelé les décisions du président de la République en faveur de la communauté nationale à l'étranger pour ce qui est de l'accès au logement en Algérie et l'accompagnement des investisseurs et des jeunes de cette communauté. Le ministre des Affaires étrangères a également mis l'accent particulièrement sur «les réformes globales mises en œuvre en Algérie pour la diversification de l'économie nationale, un domaine auquel la communauté nationale peut contribuer à travers l'investissement». Messahel a, par ailleurs, mis en exergue les efforts du gouvernement algérien pour préserver la stabilité du pays dans un contexte régional difficile. Dans ce cadre, il a fait référence aux politiques de la concorde civile et de la réconciliation nationale, conduites par le président de la République, qui ont redonné à la société algérienne sa cohésion et son unité. Il a aussi évoqué l'ensemble des réformes qui ont suivi pour la réappropriation de l'identité nationale, notamment la dimension amazighe avec la langue amazighe en tant que langue nationale et officielle et la proclamation de Yennayer comme fête nationale chômée et payée.

«Toutes ces réformes ont grandement contribué à la préservation de la stabilité de notre pays et au développement socio-économique qu'il a connu durant les dernières années», a indiqué le ministre des Affaires étrangères. La réconciliation nationale a été, en fait, un choix irréversible qui a contribué, de façon déterminante, à l'arrêt de l'effusion du sang, à l'élimination de la menace terroriste qui pesait alors sur le pays, au rétablissement de la paix et de la sécurité et à la forte relance de la dynamique de développement socio-économique du pays. Un choix qui a été plébiscité par le peuple algérien pour mettre fin à un long et douloureux épisode, dont les instigateurs voulaient entraîner tout le peuple dans la voie de la confrontation fratricide et de l'autodestruction.

Grâce à la politique initiée par le président Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie a renoué avec la paix et la stabilité après une période sanglante qui a failli mettre en péril l'existence même de l'Etat. Pour ce faire, le chef de l'Etat avait fait de la politique de concorde civile et de réconciliation nationale sa priorité première et un objectif fondamental de son action dès son élection à la magistrature suprême du pays en, 1999,

et n'a eu de cesse de répéter avec force et conviction que la réconciliation nationale «ne représente ni un abandon, ni une désertion, mais un choix civilisationnel de notre peuple».

Préserver l'unité nationale en évitant toute surenchère de la politique de réconciliation nationale initiée par le Président Bouteflika

Tout en soulignant que la concorde civile puis la réconciliation nationale furent et demeurent un «exemple de patriotisme, une affirmation que l'Algérie est au-dessus de tout pour chacun de nous, ainsi qu'un hymne à l'unité nationale grâce à laquelle toute grande entreprise se retrouve à notre portée», le Président Abdelaziz Bouteflika avait mis l'accent sur le défi lié au développement économique et social que le peuple algérien a relevé. Evoquant les acquis enregistrés à la faveur de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, le président de la République avait relevé que «tout ce qui a pu être accompli à l'ombre de la concorde civile, de la paix et de la réconciliation nationale, constitue une somme d'acquis sur lesquels nous pouvons continuer à bâtir davantage et à avancer plus loin encore». Il avait, en outre, renouvelé son appel aux égarés qui voudraient se ressaisir et abandonner la voie du crime pour bénéficier des dispositions de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. Dans le même sens, le chef de l'Etat avait salué le courage, la bravoure et l'abnégation des éléments de l'ANP et des services de sécurité qui poursuivent au quotidien la lutte contre le terrorisme et veillent à la protection des personnes et des biens. Il avait également affirmé que les choix du peuple, consignés dans la Charte pour la paix et la réconciliation nationale seront intégralement respectés et préservés «sans concession aucune». Le chef de l'Etat avait appelé le peuple algérien à «préserver la réconciliation nationale de toute altération, de toute exploitation politicienne et de toute surenchère, au service de notre unité nationale et de la stabilité de l'Algérie», ajoutant que «c'est grâce à cette unité et à cette stabilité nationale que nous poursuivrons ensemble, avec l'aide de Dieu, la modernisation de nos institutions démocratiques, la construction d'une économie plus forte, libérée de la dépendance des hydrocarbures». Pour de nombreux observateurs, la réconciliation nationale s'est ainsi imposée



sée comme l'un des moyens pacifiques portés par les valeurs les plus élevées dont les peuples disposent pour se démarquer dans les moments difficiles, à savoir la tolérance, le respect mutuel dans la diversité, la compassion, la compréhension, la clémence et la générosité.

Le peuple algérien a su se dresser comme un seul homme pour la survie de sa patrie, suscitant l'admiration de la communauté internationale

L'Algérie, qui se trouve, aujourd'hui, aux avant-postes de la coopération internationale dans le domaine de la lutte antiterroriste, laquelle figure parmi les dimensions essentielles de l'action diplomatique algérienne, avec le souci d'aller au-delà de la nécessaire dimension militaire et sécuritaire, ne cesse d'insister sur la nécessité de s'attaquer au terrorisme en essayant d'éliminer ses racines. C'est à juste titre, d'ailleurs, que le président de la République a tenu, à maintes occasions, à rappeler les souffrances endurées par le peuple algérien durant la décennie noire du terrorisme et son engagement, sans faille, pour faire face à ce phénomène. En effet, c'est dans la solitude que le peuple algérien a eu à lutter pour la survie de sa patrie face à la folie du terrorisme, une lutte durant laquelle il a donné l'exemple pour une

mobilisation citoyenne salvatrice et offert au monde une démonstration admirable d'amour de la patrie. Dans ce sens, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, n'avait pas manqué de réaffirmer l'attachement du gouvernement à l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale tant elle a permis un retour de la paix et de la sécurité à travers le pays. Il avait également exprimé son intime conviction quant à la réussite de cette démarche, même si au début, dira-t-il, «certaines appréhensions ont été exprimées au sein de la société avant qu'elles ne soient dissipées suite au retour de la paix et de la sécurité à travers le pays». Ouyahia avait fait remarquer que l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale suscite l'intérêt de plusieurs pays et organisations internationales qui veulent s'en inspirer. Il avait, en outre, lancé un appel aux égarés pour retourner au sein de leur peuple et de leurs familles, ajoutant qu'au cas où ils refuseraient la main tendue, l'Etat les «éliminerait par la force ou ils seront jugés et condamnés sévèrement par la force de la loi». Pour sa part, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui, avait appelé les Algériens à la nécessité de préserver les valeurs de la paix et de la réconciliation nationale, qui sont le plus grand acquis réalisé par l'Algérie après l'indépendance. Bedoui avait estimé nécessaire de préserver ces valeurs, car l'Algérie, a-t-il dit, évolue dans un environnement régional instable. Après avoir rendu hommage aux éléments de l'ANP pour les efforts consentis afin de préserver la sécurité et la stabilité du pays, le ministre a indiqué que le retour de la sécurité et de la stabilité à la faveur de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale a permis à l'Algérie de connaître une dynamique de développement et d'accomplir de grandes réalisations dans plusieurs domaines au profit du citoyen à travers toutes les régions du pays. Dans le même contexte, le ministre avait appelé les nouvelles générations à la nécessité de poursuivre la dynamique de développement fondée sur les valeurs de paix et de réconciliation nationale.

T. Benslimane



Conseil de la nation

**Bensalah reconduit à la présidence,
les nouveaux membres installés**

Abdelkader Bensalah a été reconduit, hier, à la tête du Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par le membre le plus âgé, Salah Goudjil, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.



Ph. : L'ECHO d'Algérie ©

Bensalah, désigné par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au titre du tiers présidentiel, a été plébiscité président de la chambre haute du Parlement pour un nouveau mandat de trois (3) ans (2019-2022). Lors de cette séance, il a été procédé à l'appel nominatif des nouveaux membres du Conseil, suivi par l'élection des membres de la Commission de validation de la qualité de membre du Conseil de la nation et ce, conformément au règlement intérieur de cette institution. Les 18 membres du Conseil de la Nation désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel sont : Abdelkader Bensalah, Mohamed Akhamokh, Saïd Berkat, Aïcha Barki, Fouzia Benbadis, Mohamed Bentaïba, Nouara Saâdia Djaâfar, El Hachemi Djiar, Mohamed Zakaria, Hamoud Chaïb, Abdelkader Chenini, Abdelkrim Koreïchi, Salah Goudjil, Djamel Ould Abbes, qui sont nommés pour un mandat de six ans. Les deux autres membres, Rachid Boushaba et Mohamed El Oued, sont, quant à eux, désignés pour un mandat de trois ans. L'installation des nouveaux membres du Conseil de la nation intervient suite aux élections organisées, le 29 décembre dernier, pour le renouvellement partiel des membres de cette chambre

haute du Parlement algérien. Le Conseil constitutionnel avait proclamé, le 14 janvier dernier, les résultats définitifs de ces élections, remportées par le parti du Front de libération nationale (FLN) qui a obtenu 32 sièges, suivi du RND (10 sièges), les indépendants (3 sièges), le FFS (2 sièges) et le Front El-Moustakbal (1 siège).

La Constitution de 2016 a renforcé les prérogatives de la chambre haute du Parlement, notamment en matière de législation relative à l'aménagement du territoire, à travers l'article 137 qui stipule que «les projets de lois relatifs à l'organisation locale, à l'aménagement du territoire et au découpage territorial sont déposés sur le bureau du Conseil de la Nation». Créé lors de la révision de la Constitution, en 1996, le Conseil de la nation est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel. Ce Conseil, qui constitue la chambre haute du Parlement, est renouvelable par moitié tous les trois ans. La durée du mandat des membres du Conseil de nation, qui détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée populaire nationale (APN), est de six ans.

Moussa O.

HIISE

**Derbal insiste pour davantage d'attention
dans l'élaboration des listes électorales**

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a mis l'accent, hier à Alger, sur la nécessité, pour tous les intervenants, de contribuer à la sécurisation de l'opération électorale, insistant sur l'importance de remédier à certaines insuffisances dans les textes réglementaires, à leur tête, la loi organique relative au régime électoral. Lors du Forum d'El Moudjahid, Derbal a déclaré que «vu l'importance des listes électorales et leur impact sur les taux de participation et des voix exprimées à chaque échéance électorale, il est plus qu'indispensable de leur accorder l'intérêt et l'attention nécessaires», soulignant qu'une commission au niveau de la HIISE s'attellait à formuler une série de propositions à ce sujet. Des sessions de formation seront organisées, à l'avenir, sur la question de l'assainissement et de l'élaboration des listes électorales, qui nécessitent la révision de certains textes réglementaires l'encadrant, en vue de garantir un assainissement optimal des listes, a précisé le président de la HIISE. La HIISE «est prête à s'engager dans l'élection présidentielle», en avril prochain, a-t-il affirmé, insistant sur la nécessité «d'améliorer les textes de loi réglementant l'opération électorale pour la préservation des libertés et la garantie de la transparence des élections»

Parmi les propositions jugées nécessaires par la HIISE, figure la révision des listes électorales. Derbal a estimé que cette opération exigeait «davantage de précision et de contrôle». L'Instance a proposé également la révision des délais de dépôt de candidatures, pour offrir une plus grande opportunité de remédier à certaines lacunes empêchant la validation de certains dossiers de candidature». A une question relative à la hausse du nombre de postulants à la candidature à la prochaine élection présidentielle, Derbal a expliqué que «la loi garantit le droit à la candidature à tous les Algériens répondant aux conditions requises», estimant que ce nombre important constituait «un pas positif qui signifie que le citoyen est libre» de se présenter à l'élection. Il a appelé, dans ce cadre, les intellectuels à «contribuer à l'information et à la sensibilisation de la société». Par ailleurs, Abdelwahab Derbal a rassuré «qu'aucune crainte ne pèse sur le prochain processus électoral, notamment après le décès du président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, rappelant que la loi stipule qu'en cas de vacance de ce poste, le vice-président du Conseil informe le président de la République dans un délai ne dépassant pas 15 jours». «Cela signifie que nous sommes dans les délais réglementaires», a-t-il soutenu.

A. S.



Ph. : L'ECHO d'Algérie ©

Cour des Comptes algérienne
**L'Algérie élue à la présidence du Conseil
des Vérifications externes de l'UA**

La Cour des Comptes algérienne vient d'être élue, à l'unanimité, à la présidence du Conseil des Vérifications externes de l'Union Africaine (UA) pour un mandat de deux ans (2019-2020), indique un communiqué de la Cour. L'élection a eu lieu à l'issue de la réunion du Conseil, tenue au siège de l'UA à Addis-Abeba, en Ethiopie, les 15 et 16 janvier 2019. Après la désignation de l'Algérie, en 2014, comme membre de ce Conseil, la Cour des comptes algérienne a eu en charge l'audit de plusieurs organes de l'UA pendant deux mandats successifs, à savoir 2015-2016 et 2016-2017.

Le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmarouf, a, dans une allocution prononcée à cette occasion, remercié les membres du Conseil pour la confiance qu'ils ont placée dans cette institution de contrôle algérienne, exprimant un sentiment de «fierté qui l'animerait tout au long de sa mission, à la tête du Conseil et au service de cette organisation continentale», indique la même source.

Benmarouf a ensuite soumis à l'approbation des membres du Conseil des Vérifications externes de l'UA

la stratégie d'audit de l'année 2019, qui «permettra au Conseil d'atteindre les objectifs d'audits et de présenter le rapport d'audit final, en juin 2019, au Conseil des représentants permanents de l'UE (COREP). Cette stratégie a été examinée et approuvée à l'unanimité des membres du Conseil, rappelle le communiqué. Le Conseil des Vérifications externes de l'Union Africaine est un organe externe indépendant dont le mandat, conformément au règlement financier de l'UA, est d'auditer la gestion de tous les organes de l'UA et de formuler une opinion sur la sincérité, la régularité et l'image fidèle de leurs états financiers et de mener toute opération d'audit spécifique demandée par cette organisation. Le Conseil est composé de dix membres, désignés par le conseil exécutif de l'UA, dont cinq représentant le premier tiers (l'Algérie, l'Egypte, l'Afrique du Sud, le Maroc, le Nigéria) et cinq représentant d'autres régions d'Afrique, à savoir la Tunisie (région Nord), la Namibie (région Sud), le Congo (région Centre), le Ghana (région Ouest) et Madagascar (région Est).

M. T.

FLN

**Le Congrès extraordinaire reporté
après la Présidentielle**

Le Coordonnateur de l'instance dirigeante du parti du Front de libération nationale (FLN), Mouad Bouchareb, a confirmé, hier, à Alger, le report du Congrès extraordinaire du parti après la Présidentielle du 18 avril. Lors d'une rencontre des deux groupes du parti au sein des deux chambres du Parlement, Bouchareb a fait savoir que l'instance dirigeante du parti a décidé de reporter la tenue du Congrès extraordinaire à après la prochaine Présidentielle afin «d'être en rang derrière le candidat du parti à la présidentielle». Dans ce cadre, Mouad Bouchareb a indiqué que le parti installera une commission composée des ministres, anciens et actuels, du parti, de ses membres au Parlement et de ses cadres, et qui aura pour mission «la préparation de la prochaine présidentielle». En prévision de cette échéance électorale, le parti FLN installera également plusieurs commissions, à l'instar de la commission de l'information et de la communication ainsi que la commission de collecte des formulaires de souscription de signatures au profit du candidat dans le but de laisser les portes du parti «ouvertes à tous», selon le premier responsable du FLN..

Réalisation et distribution de Logements

Une feuille de route pour impulser une dynamique plus forte que celle de l'année 2018

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a tenu, hier à Alger, une réunion d'évaluation avec les directeurs de l'Habitat des 48 wilayas du pays, en vue de tracer une feuille de route devant impulser, en 2019, une forte dynamique en matière de réalisation et de distribution des différents projets de logements.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre tenue à huis clos, Temmar a fait savoir qu'après l'évaluation des réalisations accomplies en 2018, en termes de distribution de logements, il a été procédé, aujourd'hui, en concertation avec les directeurs de l'Habitat des 48 wilayas, à la mise en place d'une feuille de route en coordination avec ces responsables, pour impulser, en 2019, une dynamique plus forte que celle de l'année passée, en termes de réalisations du secteur de l'Habitat. Aussi, il a été convenu avec ces responsables, de «l'impératif de respecter le calendrier (délais fixés) et les normes de construction ainsi que d'œuvrer à assurer les conditions de sécurité aux employés, a fait savoir le premier responsable du secteur. A ce propos, le ministre a indiqué

que les préoccupations des directeurs de wilayas ainsi que tous les problèmes rencontrés en 2018 au niveau des chantiers, tant avec les bureaux d'études qu'avec les entrepreneurs, ont été exposés. Cette rencontre consacrée à l'année 2019, une année riche en projets à concrétiser, devrait être marquée par une forte dynamique dans la cadence de distribution de logements, notamment sociaux, ruraux, location-vente (AADL) et LPA.

Le ministre de l'Habitat avait déjà fait état d'un programme de 180 000 logements inscrits récemment au titre de l'année 2019 qui sera lancé au premier semestre de l'année en cours. Il s'agit de 90 000 logements location/vente, 40 000 logements ruraux et 50 000 logements promotionnels aidés (LPA).



Ressources en eau

Necib : «Trente stations d'épuration des eaux usées programmées à l'échelle nationale»

Un avis d'appel d'offres pour la réalisation d'une trentaine de stations d'épuration des eaux usées à l'échelle nationale, a été rendu public suite à la levée de gel relat, hier, à Blida, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. «Suite à la décision de levée de gel relative aux projets du secteur des ressources en eau, prise par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, un avis d'appel d'offres a été rendu public pour la réalisation d'une trentaine de stations pour le traitement des eaux usées, à l'échelle nationale», a déclaré Hocine Necib, dans un point de presse, animé en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Le ministre a souligné,

à cet effet, l'«impact positif» attendu de ces stations futures, «une fois opérationnelles, dans les deux années à venir», dans la préservation de la santé publique, mais aussi de l'environnement et des nappes phréatiques, au même titre que de la valorisation de l'exploitation des eaux traitées, a-t-il assuré. Sur un autre plan, le ministre des ressources en eau a fait part de la mise en œuvre, en cours, d'un programme gouvernemental de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH), impliquant différents secteurs concernés. Une commission nationale, chargée de l'organisation de rencontres périodiques au profit de chaque secteur, a été

créée, à cet effet, sous la présidence du ministre de l'Intérieur, a-t-il observé, par ailleurs. Signalant, en outre, la programmation de nombreuses opérations, en coordination avec les collectivités locales, au profit du secteur des ressources en eau, relatives, entre autres, à l'éradication des fosses septiques, l'extension des réseaux d'évacuation, et l'éradication des eaux stagnantes, a-t-il fait savoir. Il s'agira, également, de l'assainissement du milieu et de la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie pour faire face au phénomène des inondations, a ajouté Hocine Necib.

Protection de la santé mentale de l'enfant

Hasbellaoui Installe une commission pour assurer le bien-être psychologique de l'enfant



Une commission thématique dédiée à la santé mentale des enfants, a été installée, hier, à Alger, en vue d'assurer leur bien-être psychologique et veiller à la préservation de leurs droits, à travers le suivi sur le terrain, par une équipe constituée de près de 20 membres de différentes spécialités. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a coprésidé avec la déléguée nationale de la protection de l'enfance, et présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi, l'installation de cette commission, présidée par le service de pédopsychiatrie, au sein de l'établissement hospitalier spécialisé de Cheraga, le Pr. Abdelmadjid Tabti. Constituée de près de 20 membres de différentes spécialités, des pédopsychiatres, psychologues, éducateurs et journalistes, cette

commission aura pour mission la prise en charge des problèmes inhérents à la santé mentale des enfants et adolescents, en réalisant une étude sur le terrain et en examinant des thématiques bien définies (choisis par ses membres). Elle aura également en charge la santé mentale de l'enfance en réalisant des études sur le terrain, l'examen de thématiques définies, choisies par ses membres et axées sur la santé mentale chez les enfants, a affirmé Meriem Cherfi. «D'autres commissions thématiques seront installées en 2019 au niveau de l'ONPPE» parmi lesquelles, la commission de l'éducation, la commission de la société civile et la commission des affaires juridiques. Selon Cherfi, la mission principale de chacune de ces commissions futures est de «réaliser des études de terrain soutenues par des statistiques liées au thème dont elles ont la

charge, tout en proposant des solutions et des programmes d'action. Les études et programmes d'action seront soumis pour approbation par le comité de coordination permanent de l'Organe, conformément au décret exécutif régissant cet organe» a-t-elle expliqué. La présidente de l'ONPPE a également fait état de l'introduction de ces mêmes études et programmes d'action dans le rapport annuel de son Organe relatif à la situation des droits de l'enfance en Algérie, qui sera soumis au président de la République. La déléguée nationale a annoncé l'organisation, en 2019, de visites de terrain dans plusieurs wilayas afin de s'enquérir de la situation des enfants et de procéder à la sensibilisation et à l'élargissement du travail de proximité et de coordination selon des mécanismes définis en concertation avec le réseau des associations de la société civile. Il est prévu, également, de poursuivre l'organisation des sessions de formation, lancées l'année passée, à l'adresse des parties concernées afin de vulgariser les missions et les domaines d'intervention de l'Organe national de la protection et la promotion de l'enfance. S'exprimant en marge de cette thématique, le ministre de la Santé a affirmé, pour sa part, que l'installation de cette commission exprimait «la détermination de l'Etat, à sa tête le président de la République, à assurer la protection de l'enfant et sauvegarder ses droits en les classant en tant que priorité nationale par excellence», conformément à la loi relative à la protection de l'enfance de 2015. Placer la santé mentale de l'enfant parmi les questions prioritaires prises en charge par les experts prouve, selon Hasbellaoui, que le «processus est un et les objectifs communs», appelant, dans ce sens, à coordonner les actions pour aboutir à des

repères claires définissant la stratégie nationale pour la protection de l'enfance et la garantie de leur bien-être mental et social. Dans ce contexte, et conformément aux orientations du président de la République, le ministère de la Santé a tracé un programme global visant la promotion de la santé mentale de l'enfant, par l'élaboration d'un plan national pour la promotion de la santé mentale de l'enfant en 2017, a fait savoir le premier responsable du secteur, rappelant l'installation d'une commission nationale multisectorielle en juillet 2016 pour la prise en charge des autistes, un volet auquel a été consacré une conférence internationale en 2016 dans le but de bénéficier des expériences étrangères, de la formation des formateurs et de l'élaboration d'un plan pour la prise en charge à cet effet. Outre le renforcement de la formation en matière de santé mentale des enfants et l'adoption de la formation spécialisée et en post-graduation, plusieurs services et unités hospitalières spécialisées dans la santé mentale des enfants ont été ouverts, dont 6 établissements universitaires et 10 de santé publique. Plusieurs hôpitaux spécialisés en matière de santé mentale des enfants ont vu le jour, en sus de la création de centres intermédiaires et autres spécialisés dans la prise en charge de toutes sortes d'addiction aux appareils électroniques.

De son côté, le Pr Tabti a affirmé que cette commission, qui devait se réunir, hier après-midi, s'attèle à l'élaboration d'un plan d'action visant la prévention mentale pour la catégorie des enfants, un plan permettant de traiter cette question de dimension nationale à travers, notamment, le diagnostic des cas enregistrés tout en œuvrant à leur prise en charge.

Yasmine Derbal

Exposition «Journée Algérie» Des produits agricoles algériens exposés à Lyon

Une exposition agricole algérienne sera organisée les 31 janvier et 1er février 2019 à Lyon (France) pour promouvoir les produits agricoles nationaux, a indiqué, hier à Alger, le P-dg du Groupe public de valorisation des produits agricoles (Gvapro), Mustapha Belhanini.



Cette manifestation économique, appelée «Journées Algérie», regroupera sept grands opérateurs nationaux des filières arboricole, maraîchère, oléicole, phoenicole, celle des semences de pomme de terre ainsi que les filières d'autres produits du terroir. A travers ces «Journées Algérie», il s'agit de faire connaître les produits nationaux et nouer des contacts dans le cadre de partenariats commerciaux, a avancé le même responsable dans un point de presse. Durant cette exposition, une délégation algérienne du secteur agricole se rendra au niveau du marché de gros de Lyon au sein duquel active un grand nombre d'opérateurs de la communauté nationale, qui ont déjà eu l'occasion de connaître les produits algériens et ont manifesté leur intérêt à collaborer avec des opérateurs algériens et visiter leurs exploitations agricoles en Algérie. Dans ce sens, le P-dg de Gvapro a relevé que cette manifestation économique permettra ainsi de faire connaître les produits nationaux auprès des opérateurs économiques du marché de gros «Rungis lyonnais» dont les opérateurs issus de la diaspora algérienne. «Nous pouvons également bénéficier de leur expérience en terme de valorisation des produits agricoles notamment dans le domaine du marketing et de packaging pour une meilleure commer-

cialisation», a-t-il soutenu. Les «Journées Algérie» de Lyon sont organisées par le consulat d'Algérie à Lyon en collaboration avec le bureau «Business France» auprès de l'ambassade de France en Algérie et de la région française Auvergne-Rhône-Alpes. Par ailleurs, M. Belhanini a relevé l'apport des représentations diplomatiques algériennes qui, selon lui, jouent un grand rôle dans la promotion des produits nationaux à l'international. «Nos représentants diplomatiques, notamment en Europe et en Afrique, contribuent activement à placer les produits agricoles de nos opérateurs publics et privés sur les salons internationaux», a-t-il affirmé. Dans ce sens, il a rappelé les orientations des ministères, respectivement, de l'Agriculture et du Commerce qui consistent à promouvoir la production nationale exportable au niveau de l'ensemble des manifestations nationales et internationales, en citant, à titre d'exemple, les expositions spécifiques des produits algériens qui avaient été organisées en 2018 à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Doha, Libreville et Dakar. De surcroît, a-t-il fait savoir, l'Algérie va prendre part à des manifestations économiques internationales qui se tiendront en février prochain, à Berlin et à Paris.

Ali B.

Sonelgaz

Signature de conventions pour améliorer les prestations sociales de ses travailleurs

Plusieurs conventions ont été signées, hier à Alger, entre Sonelgaz et la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (Fntieg) pour améliorer les prestations sociales destinées aux travailleurs de ce groupe énergétique public. Les conventions ont été paraphées par le P-dg de Sonelgaz, Mohamed Arkab, et le président de la Fntieg, Achour Telli, en présence des ministres, respectivement, de l'Energie, Mustapha Guitouni, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, et du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd. Le premier document signé est un avenant à la convention collective de Sonelgaz, qui vise à garantir une meilleure prise en charge de la retraite complémentaire. En vertu de cette convention, Sonelgaz s'engage à financer un complément d'un taux de 1,5% de l'assiette mensuelle globale soumise à la sécurité sociale, pour assurer les besoins du Fonds la retraite complémentaire des travailleurs du groupe. La deuxième convention a été signée entre sept filiales de Sonelgaz et la Mutuelle générale des travailleurs des industries électrique et gazière (Muteg), permettant aux travailleurs de ces entreprises de bénéficier des services offerts par cette mutuelle. Les entreprises concernées sont Inerga, Tarkib, Kahrakib, Kahrif et Kanagaz (sociétés de travaux et de services de réalisations d'infrastructures électriques), Rouiba Eclairages (société de fabrication d'équipements d'éclairage) et AMC (société de fabrication de comp-

teurs). Quant à la troisième convention, elle a été signée entre la Muteg et la CNAS dans le but de permettre aux adhérents à cette mutuelle de bénéficier des facilitations en matière d'utilisation de carte Chifa et du système de tiers payant. Dans le volet de la formation, une convention a aussi été signée entre Sonelgaz, la Fntieg et l'Institut de formation et d'évaluation de Sonelgaz (IFEG), afin d'assurer la formation de 300 élus syndicaux et délégués du personnel, relevant des sociétés du groupe, et ce, dans les domaines du partenariat social et du droit du travail. En outre, le groupe Sonelgaz a signé une convention avec le Fonds des oeuvres sociales et culturelles des travailleurs des industries électrique et gazière (Fosc) et l'hôpital Mustapha-Pacha d'Alger, portant sur l'achat de matériels et d'équipements médicaux au profit des malades admis dans cet établissement hospitalier. Lors de la cérémonie de signature, le P-dg de Sonelgaz a considéré que ces conventions constituaient «un nouveau cadre qui encourage les travailleurs du groupe à donner le meilleur d'eux-mêmes». «L'objectif est aussi de faire converger tous les travailleurs du groupe dans cette efficacité recherchée: réduction des charges, augmentation du profit, réalisation efficace du programme de développement. Nous avons besoin de faire adhérer tout le monde», a-t-il fait valoir. De son côté, Guitouni a estimé que ces conventions représentaient un «signe de vitalité et de dynamisme» pour Sonelgaz. Félicitant les travailleurs pour ces nouveaux acquis sociaux, le ministre de l'Energie a souligné que les résultats attendus de ces conventions vont encore



approfondir la cohésion sociale à l'intérieur du groupe Sonelgaz. Pour sa part, Zemali a réitéré la volonté de son ministère, dans le cadre de la politique du gouvernement, «de développer les mutuelles, de promouvoir leurs activités et d'encourager toute initiative visant à améliorer la qualité de leurs prestations». Quant à Hasbellaoui, il a salué le groupe Sonelgaz qui a élargi le champ de ses interventions sociales au secteur de la santé à travers l'achat d'équipements nécessaires aux hôpitaux.

N. I.

Affaires religieuses

Aïssa appelle les imams des pays du Sahel à s'imprégner de l'expérience algérienne dans la lutte contre l'extrémisme

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a appelé les imams des pays du Sahel à lutter contre l'extrémisme et le fanatisme, mettant en avant la nécessité de bénéficier de l'expérience de l'Algérie, devenue une école en la matière. S'exprimant au terme d'une session de formation au profit des imams de la confrérie Tidjani des pays du Sahel, à

l'école nationale (Dar El Imam), à El Mohamadia, Mohamed Aïssa a indiqué que l'Algérie avait lancé plusieurs sessions de formation «pour faire des imams des pays du Sahel des références religieuses en matière de déradicalisation» et de promotion de l'islam de la modération et du juste milieu. Le ministre a rappelé, à cet égard, que cette action était destinée aux imams

de la confrérie Tidjani des pays du Sahel (Mali, Sénégal, Mauritanie et Guinée) dans l'objectif de les former à «éradiquer et prévenir l'extrémisme, notamment dans le milieu des jeunes, promouvoir l'islam de la modération et du juste milieu, et à raffermir les liens unificateurs entre l'Algérie et les pays du Sahel». Revenant sur le contenu de la formation, le ministre a fait savoir que la

déradicalisation reposait sur deux principes, à savoir le retour à l'islam de modération et de juste milieu, et l'abolition des bases de réflexion des terroristes, notamment la fausse interprétation de certains versets du Coran et du hadith. Aïssa a annoncé, par la même occasion, l'organisation de sessions de formation au profit de certaines confréries soufies.

CASNOS

Recouvrement de plus de 68 milliards de dinars de cotisations en 2018

Le recouvrement des cotisations de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) a atteint plus de 68 milliards de dinars durant l'année 2018, a affirmé, ce mardi, à Alger, le directeur général de cet organisme, Achek Youcef Chawki.

Intervenant devant les membres de la Commission de santé et des affaires sociales de l'Assemblée populaire nationale (APN), Achek Youcef Chawki a précisé que le recouvrement des cotisations de la Casnos a atteint 68,8 milliards de dinars en 2018, montant qui représente les cotisations de 857 360, sur 1 697 463 affiliés actifs», soulignant que 104 024 nouveaux affiliés ont été immatriculés durant la même période.

Le même responsable a ajouté que les dépenses globales de la Casnos ont dépassé 57 milliards de dinars, estimant que la Caisse est en «bonne santé financière», ce qui lui permet de tenir tous ses engagements à l'égard de ses cotisants en matière de remboursement des frais médicaux et de versement des pensions de retraite.

Il a précisé que «cette bonne santé financière est appelée à s'améliorer davantage», cependant, pour la pérennité de ce système solidaire et par répartition, «il est nécessaire d'apporter plus de performances», a-t-il fait savoir. Abordant à l'oc-

casion les infractions relevées par les services concernés de la Casnos, Achek Youcef Chawki a indiqué que 31% des non-salariés ne sont pas affiliés, 49 % ne cotisent pas et 85% ne cotisent pas au minimum, affirmant que plus de 430 contrôleurs ont été formés, agréés et assermentés pour lutter contre les défauts d'affiliation, de paiement et de la sous-déclaration.

L'intégration du travail informel en Algérie par la sécurité sociale a été également au menu de cette rencontre. Le DG de la Casnos a affirmé à ce sujet que son organisme «a enregistré une affiliation d'office de 5354 rapports de constat d'activité et procès-verbaux, permettant la régularisation de 1765 cas».

A cette occasion, Achek a invité les non-salariés à se rapprocher de la Casnos dans les meilleurs délais afin de régulariser leur situation dans le cadre des facilitations accordées par la caisse notamment pour le rachat des 4 années de cotisations.

Houda H.



Téléphonie mobile OPPO à l'assaut de la 5G

OPPO, la marque mondiale de smartphones, dédiée à la fourniture de produits infusés d'art et de technologies innovantes, réaffirme son «engagement» en faveur de l'écosystème 5G de la région du Golfe par le biais de «nouveaux» investissements substantiels et d'essais technologiques et envisage le marché à venir du haut débit mobile 5G du CCG, après avoir franchi de nouvelles étapes, tout en «renforçant» ses investissements en «R&D» (recherches et développement).

Le directeur général de l'OPPO de la région MEA, le Moyen-Orient et l'Afrique, a déclaré que son entreprise se concentre «sans relâche» sur le développement de technologies de pointe telles que la 5G et demeure de ce fait «très encouragée» de voir les gouvernements soutenir la 5G dans le cadre de leur vision économique. «Nous comprenons à quel point la 5G sera cruciale pour les efforts de transformation numérique en cours dans les pays du CCG et sommes fiers d'investir massivement dans la R&D et de promouvoir des innovations de la 5G qui apporteront de grands avantages à la région», explique Andy Shi, relayé par un communiqué de presse de la filiale algérienne de la marque chinoise. La société a récemment annoncé qu'elle augmenterait ses investissements mondiaux dans la

recherche et développement à environ 1,4 milliard de dollars en 2019, soit une augmentation de 150% par rapport à l'année précédente. Cela permettra à OPPO d'explorer «davantage» les domaines de la 5G, de l'Intelligence artificielle (IA) et des dispositifs intelligents.

«En 2018, OPPO a réaffirmé son image de pionnier des technologies pour smartphones en établissant l'une des premières connexions de signalisation et de données 5G au monde sur un smartphone et en devenant la première entreprise au monde à réaliser un test d'accès Internet 5G sur un smartphone », indique la même source qui affirme qu'OPPO s'est également associé à «Qualcomm Technologies» dans le cadre de «l'Initiative des pionniers de la 5G» pour explorer les moyens de «développer» des technologies 5G «innovantes» et de faire bénéficier les utilisateurs du monde entier de la plus grande expérience en matière de 5G. «Ces avancées technologiques ont conféré à notre entreprise un avantage technologique et nous ont permis de faire un pas de plus vers la commercialisation des combinés 5G en 2019», ajoute OPPO. Les pays du Golfe ont, pour information, l'un des taux de pénétration de smartphone les «plus élevés» au monde, ce qui crée une demande toujours «croissante» des utilisateurs pour des

expériences «améliorées» de haut débit mobile. Les Émirats arabes unis à titre illustratif sont particulièrement en avance dans l'adoption de nouvelles technologies et ont commencé à accélérer leurs efforts pour adopter la technologie 5G. «Nous croyons que des pays tels que les EAU et l'Arabie saoudite seront à l'avant-garde de la technologie 5G dans la région. Parallèlement, OPPO pilotera l'avancement de la 5G avec l'IA, le Big Data et le Cloud Computing, faisant des smartphones et des appareils intelligents, de véritables assistants personnels intelligents», a relevé à cet effet le DG d'OPPO pour la région MEA. En 2015, OPPO est entrée sur le marché égyptien et a créé en 2016 son premier centre pour le Moyen-Orient et l'Afrique au Caire (Egypte). Les marchés pénétrés par OPPO dans la région comprennent l'Égypte, l'Algérie, le Maroc, les Émirats arabes unis, le Qatar, Oman et le Kenya. En 2017, selon IDC, OPPO était classée 4^e marque mondiale de smartphones et aujourd'hui, ses activités couvrent 31 pays et régions et compte 6 centres de recherche dans le monde entier, offrant ainsi une «excellente» expérience de la photographie sur smartphone à un nombre croissant de jeunes dans le monde.

N. I.

Agriculture

Un nouveau système d'information de gestion de la filière des céréales



Une réunion de travail consacrée à l'examen du projet de modernisation du système d'information intégré de gestion dans la filière céréales s'est tenue, hier, à Alger, a indiqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Ce projet a été présenté par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) en présence du ministre du secteur, Abdelkader Bouazghi. Ce nouveau système d'information de gestion, dont la mise en place est prévue pour 2019, prévoit l'informatisation de l'ensemble des mouvements des céréales et légumes secs exécutés

par le réseau de l'OAIC à travers le territoire national, dans le cadre des missions de régulation et d'appui à la production, a précisé la même source. Conçu par une équipe pluridisciplinaire de l'OAIC et des Coopératives de céréales et légumes secs (CCLS), ce système permet de moderniser les supports de gestion actuels pour une meilleure maîtrise, en temps réel, des opérations de régulation, notamment les activités de transport, de stockage, de déstockage, de distribution et de commercialisation, et pour assurer la «traçabilité» des produits, précise le communiqué. Cet outil de gestion per-

met également un suivi «rigoureux, efficace et transparent» des opérations de collecte au niveau national durant la campagne moissons-battages, avec l'introduction des cartes magnétiques d'identification nationale des céréaliculteurs et livreurs. Le dispositif sera étendu aux autres partenaires du réseau OAIC et notamment aux éleveurs et transformateurs, dans le but de «rationaliser l'utilisation des céréales subventionnées».

Par ailleurs, cette réunion de travail a été l'occasion d'examiner les résultats enregistrés lors de la campagne écoulée, notamment en matière d'utilisation des semences certifiées, engrais, entretien des cultures, production et collecte. Elle a également permis d'apprécier les objectifs affichés pour la campagne en cours, ainsi que les dispositions prises pour mieux encadrer les opérations d'entretien des cultures céréalières (désherbage et fertilisation) et la préparation de la campagne moisson-battage. La superficie emblavée à ce jour est de 3,49 millions hectares dont plus de 1,47 million hectares emblavés en blé dur, contre une superficie globale de 3,2 millions hectares emblavés à la même période de la campagne écoulée, soit une hausse de 9%.

Levée des restrictions sur l'importation La décision saluée par Hadj Tahar Boulouar

L'annonce de la levée de la suspension provisoire à l'importation sur certains produits et marchandises décidée durant l'année 2018, a été saluée par le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj-Tahar Boulouar, qui prévoit une «stabilisation des prix» pour cette année 2019. Contacté par Maghreb Emergent, Boulouar pointe un doigt accusateur sur les producteurs algériens qui, selon lui, ont fait augmenter les prix au lieu et place de la production. D'après lui, la responsabilité de la hausse des prix constatée sur beaucoup de produits et biens de consommation durant l'année 2018 et l'échec de la mesure portant interdiction provisoire à l'importation, incombent incontestablement aux producteurs nationaux. «La faute relève exclusivement des producteurs qui ont profité de l'aubaine qui leur était offerte à travers la mesure d'interdiction provisoire à l'importation, non pas pour augmenter la production comme c'était attendu, mais pour augmenter les prix», relève le président de l'ANCA.

Hadj-Tahar Boulouar rappelle que l'instauration de la mesure portant suspension provisoire à l'importation de certains produits et marchandises, visait deux objectifs : réduire la facture de l'importation et encourager la production nationale. «Malheureusement, on a constaté une hausse des prix, mais pas de la production. Le décalage entre l'offre et la demande s'est accentué», souligne-t-il. Boulouar constate également que la mesure portant interdiction à l'import de certains produits, outre le fait qu'elle ait engendré une hausse des prix, a aussi causé du tort aux partenaires de l'Algérie surtout que le pays est en négociation pour adhérer l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dont le principe repose justement sur le libre-échange.

Boumerdès

Réouverture du marché régional alimentaire de gros de Kharrouba

Le marché régional alimentaire de gros de Kharrouba, à l'ouest de Boumerdès, fermé depuis plusieurs années, verra bientôt un règlement de situation, grâce à l'intégration d'une nouvelle formule pour sa gestion et organisation, susceptible de le réactiver et d'arrêter sa dégradation, a-t-on appris auprès de la wilaya.

« Il est impératif de réactiver le rôle de cet espace commercial d'importance dans les plus brefs délais », avait déclaré le wali de Boumerdès, Mohamed Selmani, lors d'une récente visite d'inspection de ce lieu. Il a, à ce titre, fait part de la tenue d'une rencontre « programmée prochainement » avec toutes les parties concernées, en vue d'élaborer une « étude détaillée » de la situation de cet espace de 17 hectares englobant 550 carrés commerciaux, et de la « prise des mesures d'urgence pour sa réactivation dans les plus brefs délais possibles », a-t-il dit. Parmi les propositions émises en vue de la réactivation de ce marché, dont l'assiette a bénéficié d'un reclassement l'ayant intégré dans le domaine de l'Etat, la directrice du commerce de la wilaya, Ababssa Samia, a cité celle relative à confier sa gestion à un opérateur privé, à qui il sera exigé « la présentation d'un plan d'investissement à son propos », a-t-elle précisé. Une autre proposition, devant ultérieurement être soumise à examen au titre d'une commission ad hoc, recommande la concession de la gestion de cet espace au profit d'opérateurs privés pour une durée de 30 ans, conformément à la législation en la matière.

Des réserves à l'origine de l'inexploitation du marché, toujours, selon Ababssa, des réserves réglementaires formulées par la commission de wilaya chargée de l'activité commerciale qui avait conseillé leur levée avant le règlement de la situation juridique

et l'exploitation de cet espace commercial, ont conduit à la suspension officielle de toute activité à son niveau, depuis 1996, ce qui a engendré une totale anarchie en son sein, a-t-elle estimé. Parmi les réserves formulées, il est fait état de la destruction de 38 locaux et carrés commerciaux, réalisés sur des conduites d'eau potable en provenance de la commune voisine de Keddara, dont une partie (de ces commerces) a été déjà détruite, à cela s'ajoute le reclassement de l'assiette du marché, relevant à l'origine du domaine agricole.

Il s'agit, également, de la fermeture des devantures de locaux commerciaux donnant sur le chemin de wilaya 222, mitoyen à ce marché de gros, pour « non-respect de la distance réglementaire les séparant de la route », a ajouté la même responsable, outre la nécessité pour les services de la Protection civile de la wilaya d'exprimer leur avis sur la question.

Ce n'est qu'une fois ces réserves levées qu'il sera procédé à la réhabilitation et au réaménagement de ce marché, dont il est attendu « une importante contribution à la dynamique de développement de toute la partie-ouest de la wilaya, tout en assurant des revenus pour la commune », a souligné la même responsable. Elle a fait part d'une enveloppe de près de 40 millions de dinars affectée à cette opération en 2014, au titre des Plans communaux de développement, mais « elle a été jugée insuffisante et l'opération fut gelée », a-t-elle fait savoir, rele-



vant qu'une étude technique de ce projet de réaménagement a fait ressortir que l'enveloppe nécessaire pour ce faire est d'au moins 100 millions de dinars.

Cet espace commercial relevant de la commune de Kharrouba, unique du genre dans le centre du pays, était auparavant un marché de gros de fruits et légumes avant d'être promu en marché régional alimentaire de gros. Il devrait générer, une fois sa mise en

exploitation effective, quelque 10 000 emplois directs et indirects, selon des estimations de la Direction du commerce de la wilaya. Outre son importante surface pouvant contenir un grand nombre de véhicules, lourds et légers, cette infrastructure est située dans une place stratégique, mitoyenne aux wilayas d'Alger et Blida, et aux routes nationales principales.

M. B.

• Relance du chantier de l'hôpital de 240 lits du chef-lieu de wilaya

Le chantier de réalisation de l'hôpital de 240 lits du chef-lieu de wilaya de Boumerdès sera bientôt relancé, à la faveur de la finalisation des procédures de résiliation du contrat de l'entreprise italienne en charge, en raison de son absence du chantier du projet, a-t-on appris auprès du wali. Intervenant, lundi, à la session du Conseil exécutif de la wilaya, Mohamed Selmani a indiqué que ses services sont « sur le point de résilier le contrat avec l'entreprise italienne en charge de ce projet, pour non-respect des clauses de son cahier de charges » dans la perspective, a-t-il dit, de le confier à une autre entreprise, qui poursuivra les travaux du projet, dans les plus brefs délais, a-t-il souligné.

Il a fait part du transfert, en cours, du suivi de ce dossier, initialement confié à la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, vers la Direction des équipements publics de la wilaya, selon lui, « mieux équipée en termes de ressources humaines qualifiées et d'expertise nécessaire pour le bon encadrement de ce type de projets d'envergure », a-t-il estimé. « Des efforts considérables ont

été consentis pour répondre à toutes les doléances de cette entreprise étrangère, concernant, notamment, la réévaluation du coût du projet, qui a connu une hausse de 1,04 milliard de dinars, au moment où celle-ci (entreprise) a reçu toutes ses redevances financières », a soutenu dans son intervention, à l'occasion, le directeur de la santé de la wilaya. Selon Haddad, l'entreprise italienne en question a justifié son absence du chantier du projet par « l'impossibilité de poursuivre ses travaux au plan financier », en invoquant « une révision de son statut et une proposition de poursuite de ces travaux par une autre entreprise ».

Un fait rejeté par la Direction de la santé, a-t-il observé, car « en contradiction avec la loi sur les marchés publics », a-t-il assuré. Plusieurs facteurs ont concouru au retard accusé par ce projet », selon un rapport sur le secteur de la Santé, élaboré par la commission de la santé, d'hygiène et de protection et de l'environnement de l'APW, qui cite, notamment, son inscription en 2006, au titre du quinquennal 2005-2009, au moment où l'avis d'appel le concernant

n'a été lancé qu'en 2011. L'entreprise portugaise, initialement sélectionnée pour sa réalisation, s'est désisté, 2 ans après (2013), pour cause de refus de réévaluation du coût du projet. Le projet, doté initialement d'un délai de réalisation fixé à 18 mois, et devant, de ce fait être réceptionné en 2015, « a atteint aujourd'hui un taux d'avancement de pas plus de 20% », est-il, par ailleurs, déploré.

Implanté sur une assiette de 5 hectares du Centre-ville de Boumerdès, cet établissement hospitalier, qui sera construit sur 5 étages, renfermera plus d'une dizaine de blocs opératoires destinés à des interventions chirurgicales dites de pointe, non disponibles actuellement dans la wilaya, telles que la neurochirurgie et la cardiologie interventionnelle, en plus d'autres salles médicales diverses.

La concrétisation de ce projet est de nature à réduire considérablement la tension sur les trois établissements hospitaliers opérationnels dans la wilaya, tout en diminuant les déplacements pénibles et coûteux des malades de la région vers les hôpitaux d'Alger et de Tizi-Ouzou.

Aïn Defla

Relogement de 440 familles dans des logements sociaux



Au total, 439 familles issues du bidonville communément appelé « Quartier Ezzitoun » situé à la périphérie de la ville d'El Abadia (45 km au nord-est d'Aïn Defla) ont bénéficié, hier, de logements sociaux implantés non loin du lieu de leurs anciennes habitations. L'opération de relogement s'est déroulée dans la joie et la convivialité en présence des familles des bénéficiaires et des autorités locales, à leur tête le SG de la wilaya, Benaâdene Laâredj. Se félicitant des bonnes conditions de déroulement de l'opération de relogement, la cheffe de la daïra d'El Abadia, Djamila Benkeddache, a relevé que cette opération est l'aboutissement du travail « obstiné » mené de longs mois durant. Observant que l'opération de relogement pourrait s'étaler sur 2 jours en raison des pluies torrentielles qui s'abattent sur la région, Benkeddache a fait part de la prise en ligne de compte d'un certain nombre de paramètres dans l'octroi des logements, notamment, à l'adresse des personnes âgées et ceux aux

besoins spécifiques (au nombre de 53) qui ont bénéficié de logements situés aux rez-de-chaussée.

La cheffe de la daïra a signalé que le foncier récupéré consécutivement à cette opération dépasse les 9 hectares, relevant que cette superficie servira à la réalisation de 450 logements, selon la formule location-vente. Le DG de l'antenne de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya, Rachid Sabor, a, pour sa part, fait remarquer que les familles occuperont des logements disposant de toutes les commodités, faisant état d'une opération en cours de réalisation de 450 logements sociaux à El Abadia.

« Aux anges », certains bénéficiaires de logements ayant vécu au « Quartier Ezzitoun » depuis plus de 25 ans ont assuré que cette opération était pour eux synonyme d'une « seconde naissance », soutenant qu'ils vivaient le calvaire au quotidien dans des habitations précaires démunies des conditions de vie les plus élémentaires.

Annaba

Réalisation d'un barrage dans la région pour collecter les eaux pluviales

Un projet de réalisation d'un barrage pour collecter les eaux pluviales et la maîtrise de leur débit vers l'oued, sera lancé dans la région de Bouhdid (Annaba), pour protéger la région ouest de la ville des inondations, a indiqué, lundi soir, à Annaba, l'inspecteur général du ministère des Ressources en eau, Slimani Zenagui.

Au cours d'une visite sur le terrain en compagnie du wali, Toufik Mezhoud et des cadres des secteurs des Ressources en eau et de l'Assainissement, le même responsable a indiqué que ce projet, confié à l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), sera réalisé «dans les plus brefs délais», ajoutant que ce futur ouvrage constituera une «solution définitive» au problème des inondations causées par l'Oued Bouhdid dans la plaine ouest de la ville d'Annaba. L'inspecteur général du ministère des Ressources en eau et le chef de l'exécutif ont inspecté le déroulement des opérations de prise en charge des dégâts occasionnés par les inondations ayant touché plusieurs quartiers et agglomérations de la wilaya de Annaba, à l'instar d'El Bouni, El Hadjar et Sidi Amar. Zenagui a rappelé que d'importants projets ont été réalisés à Annaba au profit du secteur des Ressources en eau, précisant que les opérations de mise à niveau et d'entretien des 35 stations de pompage ont permis d'éviter des dégâts qui pou-

vaient être plus importants durant ces intempéries. Durant cette visite, il a également procédé à l'inspection des mesures de prise en charge des dommages engendrés par les dernières inondations qui ont affecté les régions d'Annaba, El Hadjar et El Bouni et de tenter de résoudre le problème des inondations ayant touché la région de Gharbi-Aïssa dans le quartier Seybouse, commune d'Annaba, et qui ont pour origine les travaux de réalisation d'une station-service. Pour sa part, le chef de l'exécutif a multiplié les tournées d'inspection et de suivi des opérations de pompage des eaux, de traitement des conséquences des inondations survenues dans les communes d'El Bouni, El Hadjar et Sidi Amar et la prise en charge des familles touchées, a-t-on noté. La wilaya d'Annaba a reçu des renforts en matière d'équipement et matériels de pompage des eaux provenant de 13 wilayas de l'Est du pays pour un traitement rapide des préjudices occasionnés par les inondations.

Zaki K.



Tébessa

Recouvrement de 13 milliards de dinars de cotisations par la Cnas



La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) de Tébessa a procédé, en 2018, au recouvrement d'un total de 13 milliards de dinars de cotisations auprès des entreprises publiques et privées de la wilaya, a indiqué le directeur-adjoint chargé des finances et du recouvrement de cet organisme public.

Le taux de recouvrement des dettes de la Cnas de Tébessa a enregistré en 2018 une légère hausse de l'ordre de 5% par rapport à l'année 2017, a précisé Rafik Djeddi, soulignant l'importance des campagnes de sensibilisation organisées durant toute l'année pour sensibiliser ses affiliés quant à la nécessité de payer leurs cotisations annuelles. Affirmant que la Cnas de Tébessa a enregistré une augmentation du nombre de ses affiliés, le responsable a

également fait savoir que cette caisse compte 4 centres de paiement et 14 antennes locales réparties à travers plusieurs communes de la wilaya.

Sur un autre registre, Djeddi a révélé que ses services dénombrent actuellement 228 étrangers déclarés en 2018, employés, notamment, dans des ateliers et des chantiers de construction de divers projets.

A noter que la campagne de sensibilisation concernant la déclaration des travailleurs étrangers, organisée par les services de la Cnas de Tébessa, se poursuit jusqu'au 3 février prochain. Cette campagne, destinée aux employeurs et aux travailleurs, vise à expliquer les dispositifs de l'emploi des étrangers en Algérie, ainsi que les avantages qui leur sont accordés, conformément à la réglementation en vigueur.

Constantine

Les réseaux de la Sonelgaz font les frais de certains usagés

Au total, 612 agressions sur les réseaux de gaz et d'électricité, causées par des tiers ou suite à des travaux de construction, ont été enregistrées au cours de l'année 2018, à travers les communes de la wilaya de Constantine, a affirmé le directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine (SDC). Le bilan établi au cours de l'année 2018, fait état de 326 atteintes sur le réseau d'électricité et 286 agressions sur celui du gaz naturel, a indiqué Mohamed Kharchouche, lors d'une conférence de presse tenue, ce lundi, au siège de cette direction.

La commune d'El Khroub a enregistré le taux le plus élevé d'atteintes sur le réseau d'électricité avec 131 dégradations, suivie de celle de Constantine avec 113 cas et Didouche-Mourad avec 82 cas, a fait savoir le responsable, précisant que ces dépassements se traduisent, notamment, par l'utilisation illicite et la vente d'électricité à des tiers. En plus de ces atteintes, plus de 20 incidents sur le réseau de gaz ont été enregistrés suite à des travaux de construction, durant la même année, provoquant l'interruption de l'alimentation en gaz dans de nombreuses régions de la wilaya, a indiqué Kharchouche, ajoutant que plusieurs affaires liées

à ces dégradations ont été transmises à la justice. Dans un autre contexte, le directeur de la SDC a indiqué que les créances de la société, au titre de l'année 2018, ont été estimées à 1,43 milliard de dinars, dont 43 millions de dinars auprès des entreprises du secteur public raccordées au réseau de moyenne tension et 18 millions de dinars auprès du secteur privé, raccordés au même réseau.

Les dettes impayées des entreprises du secteur public connectées au réseau de basse tension, telles que les sièges des Assemblées populaires communales (APC), les écoles, les administrations et les mosquées, est de 30 millions de dinars, tandis que celles des clients privés raccordés au même réseau sont de l'ordre de 40 millions de dinars, a souligné la même source.

Plus de 500 dossiers pénaux pour atteinte contre les réseaux d'électricité et du gaz naturel, ainsi que pour redevances impayées ont été envoyés aux instances judiciaires, notant que la Société de distribution de gaz et d'électricité de Constantine procède préalablement par l'envoi de mises en demeure et en suspendant l'alimentation de l'énergie avant de recourir aux procédures pénales.

Z. K.

Mila

Des citoyens réclament le raccordement de leurs foyers au gaz naturel

Des dizaines d'habitants du quartier «Sibari» de la commune de Grarem Gouga et de la mechta de «Dhahara», relevant de la commune d'Aïn Mellouk (wilaya de Mila), se sont rassemblés devant le siège de la wilaya réclamant le raccordement de leurs foyers au réseau de gaz naturel. A ce propos, Tahar Bezzaz, président du comité de quartier de «Sibari», a précisé à que cette protestation a pour objectif de réclamer «une intervention urgente du wali de Mila afin de résoudre le problème du raccordement de cette concentration urbaine au réseau de gaz naturel», soulignant que «le projet est gelé depuis 2016». Il a ajouté que le secrétaire général de la wilaya a reçu des représentants des manifestants, qui se sont mis en accord pour faire part de leurs préoccupations, mardi après-midi, au chef de l'exécutif en présence des responsables des secteurs concernés.

De son côté, le représentant des habitants de la mechta «Dhahara», Zoheir Boussaha, a fait savoir que «les habitants de cette zone souffrent de l'absence du gaz naturel», rappelant que «ce problème a souvent été porté à l'attention des autorités locales». Il a ajouté que cette étape vise à informer les autorités compétentes sur la nécessité de raccorder les habitations de ces régions au gaz naturel, faisant état à cet effet, des souffrances des citoyens à cause du froid, notamment, lors des dernières intempéries. Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Grarem Gouga, Nemouchi Zeghdoud, a répondu à l'inquiétude des habitants du quartier de «Sibari», démentant l'existence au niveau de ses services de documents concernant un projet de raccordement au gaz naturel. L' élu a révélé qu'une grande partie de ce quartier est une «zone sinistrée» démontrée par une étude élaborée par un organisme spécialisé réclamée par la Direction de la construction et de l'urbanisme, d'où la difficulté de le raccorder au réseau de gaz naturel.

Oran

Nouvelles mesures pour renforcer la sécurité dans le tramway

La Direction de la société chargée de l'exploitation et de la maintenance du tramway d'Oran (Setram Oran), vient d'adopter un nouveau plan d'actions pour renforcer la sécurité au niveau de ce moyen de transport, a-t-on indiqué au niveau de cette entreprise.

Le plan d'action a été défini suite à un sondage sur le niveau de satisfaction des voyageurs du tramway d'Oran s'agissant de la sécurité. Il prévoit un certain nombre de mesures à même de renforcer la sécurité au niveau des stations et des rames, a déclaré le chargé de communication de l'entreprise, Mansour Benhenda.

Ce même responsable a fait savoir que ce plan d'action a été finalisé, et que sa mise en place devra commencer au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2019. Parmi ces dispositions figure l'organisation d'une campagne anti-mendicité, en collaboration avec les services de la sûreté de wilaya d'Oran. Il s'agit, notamment, de l'affectation d'une patrouille mixte (agents de sécurité et policiers), qui aura pour mission de lutter contre la présence de mendiants au niveau des rames et des stations.

Par ailleurs, il est question de réinstaurer l'affectation d'un agent de sécurité par rame et d'afficher à l'intérieur des wagons le numéro de la brigade mobile afin de per-

mettre aux usagers de contacter les agents en ligne directement pour intervention.

Le plan d'action prévoit aussi une campagne pour sensibiliser les agents de la société, notamment, par le biais d'un livret intitulé «Je veille à la sécurité» à distribuer en interne pour sensibiliser les conducteurs, les contrôleurs et les agents de vente à signaler toute présence de mendiants, d'ivrognes et tout autre incident susceptible d'affecter la sécurité des voyageurs. Le sondage mené par la direction de la Setram et qui a touché quelque 1560 voyageurs portait des questions sur la sécurité en station et la sécurité à l'intérieur des rames. Les résultats ont indiqué que 55% des voyageurs questionnés se sont déclarés satisfaits de la sécurité au niveau des rames contre 45% qui se sont dits partiellement satisfaits, a-t-on précisé. S'agissant de la sécurité au niveau des stations, 48% des voyageurs ont affirmé qu'ils sont satisfaits alors que 52% se sont dits partiellement satisfaits.

Khalil M. M.



• Des dizaines d'opérations de greffe de la cornée programmées en 2019



L'Établissement hospitalier spécialisé en ophtalmologie Dr-Belazreg d'Oran a programmé 60 interventions de greffe de la cornée pour 2019, a-t-on appris, hier, auprès de sa directrice, Goual Naïma.

Ce programme a été entamé, ce mardi, avec 10 opérations de greffe de la cornée au niveau de cet hôpital et à la clinique Hamou- Boutlélis située au Centre-ville d'Oran.

L'EHS Dr-Belazreg a effectué, l'année dernière, 39 opérations à 15 hommes, 23 femmes et un enfant. Ces opérations profitent à des citoyens de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays de différentes couches sociales et professionnelles dont des enseignants, des étudiants, des fonctionnaires et des femmes au foyer, a souligné Goual Naïma. Le même établissement a enregistré un total de 5268 interventions chirurgicales sur la cornée, la rétine et autres organes oculaires au cours de l'année écoulée, avec une moyenne de 17 opérations par jour, en

plus de 74 300 examens médicaux, dont 30 082 au niveau des services d'urgence; et le traitement de 4371 patients au laser. L'Établissement hospitalier à vocation régionale accueille des malades des wilayas de Chlef, Mostaganem, Mascara, Relizane, Tiaret, Aïn Témouchent et Oran. Ses responsables œuvrent à améliorer les prestations cette année en se dotant de nouveau matériel médical et avec la réfection de la clinique Hamou-Boutlélis. Il sera procédé, d'ici la fin du 1^{er} trimestre courant, à l'adoption du dossier médical électronique et à l'installation d'une cellule d'écoute et d'accompagnement composée d'une psychologue et d'une assistante sociale pour prendre en charge les préoccupations des malades, a annoncé Goual.

Cet Établissement sanitaire tend aussi à développer ses missions médicales dans le cadre du jumelage avec d'autres structures sanitaires des wilayas intérieures de l'Ouest du pays.

K. - M. M.

Mostaganem

Les barrages sont à leur capacité maximum suite aux dernières précipitations

Le taux de remplissage des 3 barrages de la wilaya de Mostaganem a atteint 100% suite aux dernières précipitations, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction des ressources en eau. Les averses enregistrées au mois de janvier courant dans la wilaya de Mostaganem, soit 50 mm ont contribué à une hausse des quantités d'eau emmagasinées dans les 3 barrages de Kramis, Chelliff et Kerada, soit 145 millions m³. Le Directeur des ressources en eau, Moussa Lebgaâ, a fait savoir que le barrage de Kerada dans la commune de Sidi Ali est d'une capacité de 70 millions m³, celui de Chelliff dans la commune de Oued El Kheir (50 millions m³) et de Kramis dans la commune de Nekmaria (25 millions m³) sont tous entièrement pleins. Le barrage de Kramis peut éventuellement assurer les besoins de la région-est de la wilaya de Mostaganem (10 communes) en eau potable et irrigation agricole (Bassin de Kramis) pour les 4 aux 5 prochaines années. Une opération de lâcher d'eau du barrage de Chelliff a été lancée depuis décembre dernier sans enregistrer aucune élévation du niveau de l'eau dans le cours de l'oued au niveau des zones de Hachachta, Hachachta Ammor, Sour et des villages de Sidi Belattar et Aizeb.

Le même responsable a affirmé que les populations de cette région ont été informées du drainage des eaux par le biais d'affichage au niveau des communes et des édifices administratifs pour parer à tout incident.

Grâce aux mesures de précaution prises pour la gestion des



barrages et du coluloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) et la prévention préalable contre les risques d'inondation, la quantité d'eau lâchée du barrage de Chelliff sera portée à 2 millions m³ par jour jusqu'au 15 février, a indiqué Lebgaâ. Pour rappel, la wilaya de Mostaganem s'appuie sur le système MAO (barrages de Chelliff et Kerada), le barrage de Oued Kramis, la station de dessalement d'eau de mer de Sonactel et les forages pour répondre aux besoins quotidiens en eau potable estimés à plus de 200 000 m³.

K. - M. M.

Saïda

Réalisation d'un entrepôt douanier pour la cimenterie de la ville

La réalisation d'un entrepôt douanier de la cimenterie de Saïda sera lancée au cours du 1^{er} trimestre de l'année en cours, a-t-on appris, auprès de l'Inspection divisionnaire des douanes.

L'inspecteur Mohamed Benhaoula a indiqué, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des activités de ses services en 2018 à l'occasion de la Journée mondiale des douanes, que cet entrepôt douanier sera réalisé dans la commune de Hassasna où est implantée une cimenterie publique. Cette structure permettra à cette usine d'accueillir les marchandises importées par cette usine pour une année renouvelable et permettre aux responsables de l'usine de dédouaner cette marchandise par étapes au niveau du port, a-t-il expliqué. Cette opération contribuera à renflouer le trésor de la wilaya de Saïda par des taxes douanières recouvrées par l'Inspection divisionnaire des douanes. Par ailleurs, il est prévu le dédouanement des produits agricoles d'un opérateur économique de la wilaya de Saïda qui envisage des les exporter vers la Mauritanie. Ces produits agricoles qui seront exportées via le transit frontalier terrestre de la wilaya de Tindouf comportent la pomme de terre, l'oignon et la carotte. Cet opérateur bénéficiera de facilités administratives d'exportation de ses produits. Cette opération s'insère dans le cadre de la politique d'encouragement de l'export hors hydrocarbures auquel l'Etat accorde un grand intérêt.

L'Inspection divisionnaire des douanes a enregistré la saisie de quantités considérables de boissons alcoolisées, des marchandises de contrebande et 15 véhicules portant de faux documents de base, a-t-il fait savoir d'autre part.

Béchar

Près de 3 tonnes de kif traité saisis par la Gendarmerie nationale en 2018

Plus de 2,8 tonnes (2887,20 kg) de kif traité ainsi que 480 grammes de grains de chanvre indien, 871 cigarettes roulées de kif et 61 plants de chanvre indien ont été saisis en 2018 à travers la wilaya de Béchar par les brigades du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN), a-t-on appris, ce mardi, auprès de ce corps de sécurité.

Durant la même période, 99 comprimés de psychotropes et 18 véhicules de différentes catégories, utilisés par les trafiquants, ont été aussi saisis, au titre des opérations de recherches et de lutte contre les réseaux de trafic de drogue à travers la wilaya, a précisé le lieutenant-colonel Touileb Omar, commandant du groupement de la GN. Ces saisies destinées aux réseaux de dealers ont été réalisées au cours de 92 affaires liées à la détention et trafic de drogue impliquant 129 personnes, dont 44 ont été condamnés et 85 libérées par la justice, a-t-il dit. «En 2018, a été enregistrée une augmentation de l'ordre de 8% dans ce type d'affaires et une augmentation de 36,76 % des personnes impliquées dans le trafic et la consommation de drogue par rapport à 2017», a affirmé Touileb. En matière de lutte contre la contrebande de divers produits, 42 affaires ont été traitées par la GN, impliquant 42 individus dont 12 ont été condamnés par la justice, tandis que 30 ont bénéficié d'une libération, a fait savoir l'officier supérieur.

La lutte contre la contrebande s'est traduite par la saisie durant la même année de divers produits, dont 57 ordinateurs, 5968 pièces et accessoires de téléphones mobiles, 591 téléphones mobiles, 217 moteurs d'humidificateurs, 758 coupons de tissu, 1432 articles ménagers, 849 cartouches de cigarettes, 13 255 sachets de tabacs à chiquer ainsi que 2218 bouteilles de diverses marques d'alcool et autres spiritueux, 1440 litres de carburant, 667 pièces de rechange pour véhicules en plus de 7270 unités de produits cosmétiques, selon les chiffres fournis par le groupement territorial de la GN. Concernant 375 affaires d'immigration illégale traitées, il a été procédé à l'arrestation de 494 personnes de différentes nationalités africaines, dont 26 ont été placées en détention par la justice et les 468 autres expulsées, pour présence illégale sur le territoire, selon la même source.

Anissa B.



El Bayadh

Une liaison de 280 km de fibre optique pour les communes de la wilaya

La réalisation de 280 kilomètres du réseau de fibre optique a été lancée dernièrement dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris, lundi, du directeur de la poste, des télécommunications, des technologies et du numérique. Brahim Aïmeche a indiqué que ce réseau reliera Labiodh Sidi Cheikh et Gouira Lahbar (commune de Brizina) sur 80 km, la localité d'El Bnouid dans la commune de Boussamghoun (75 km), en plus du carrefour menant vers Labiodh Sidi Cheikh dans la commune de Chellala (60 km), Bousseamghoun à Chellala (20 km) et Bordj El May, relevant de la commune d'El Khaïther à Bougtob, (43 km). Les travaux de réalisation de ce réseau seront parachevés avant la fin du premier trimestre de l'année en cours, selon la même source qui a souligné que ce projet intervient pour conforter et sécuriser le réseau des télécommunications à travers le territoire de la wilaya, en plus d'éviter les

coups de téléphone et d'Internet. La wilaya d'El Bayadh a connu, en 2018, la réalisation de 180 km du réseau de fibres optiques portant sur le raccordement du chef-lieu de wilaya à la commune de Labiodh Sidi Cheikh sur 130 km et la réalisation de 50 km de ce réseau via la route nationale 47 dans son tronçon reliant le carrefour menant vers les communes de Boualem et Brizina en direction de la commune de Brida relevant de la wilaya de Laghouat (50 km). Il avait été procédé, fin 2018, au raccordement de 91 écoles primaires aux réseaux de téléphone et d'Internet sur un total de 152 écoles à travers le territoire de la wilaya, en plus du raccordement de 51 CEM et 31 lycées de la wilaya au téléphone fixe.

A noter que le nombre d'abonnés au téléphone fixe a atteint, en fin d'année dernière, dans la wilaya d'El Bayadh 22 850 abonnés et celui du service Internet 14 580.

El Oued

Les matériaux assurant l'esthétique architecturale suscitent l'intérêt lors du Salon Batisud

L'intérêt des visiteurs du Salon international du bâtiment et des travaux publics du Sud (Batisud), qui se poursuit à El Oued, notamment les professionnels du secteur, s'est porté sur les matériaux garantissant l'esthétique architecturale.

Les exposants, nationaux et étrangers, à cette 3^e édition du Salon présentent des échantillons de matériaux utilisés dans l'aménagement urbain, la décoration, et les différents modes architecturaux, et réalisés de sorte à assurer la préservation de l'esthétique et les cachets architecturaux. Le choix des exposants a été motivé par le souci de mettre à la disposition des professionnels des matériaux à caractéristiques diverses de manière à permettre aux entreprises réalisatrices l'exécution de leurs projets d'architecture et d'urbanisme avec des matériaux garantissant l'esthétique architecturale et urbanistique dans le respect des spécificités des régions, selon les organisateurs du Salon. Des participants à cette manifestation éco-

nomique et commerciale ont estimé que ce Salon est une opportunité de montrer aux professionnels de la construction et de l'urbanisme les innovations dans ce type de matériaux, équipements et outils ainsi que les modes de leur commercialisation et acquisition pour les besoins de leurs projets.

Des visiteurs ont estimé, pour leur part, que les produits exposés, aussi bien les matériaux que les équipements, dont une bonne partie était auparavant importée, sont aujourd'hui à leur portée car produits localement, et répondent à leurs besoins, aussi bien en termes de qualité que de diversité des modèles. La 3^e édition du Salon Bâtisud (El-Oued, 26-29 janvier), à laquelle prennent part une cinquantaine d'exposants, est organisée par la société «Foire-Souf» des salons et expositions, en coordination avec l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

Anissa B.

Ouargla

Résultats encourageants pour la filière apicole

Des résultats jugés «encourageants» ont été réalisés ces dernières années par la filière apicole dans la wilaya de Ouargla, ont estimé, ce mardi, des participants à une journée de vulgarisation et de sensibilisation sur cette filière. Ces résultats sont reflétés par le développement «notable» enregistré en matière de production de miel ainsi que d'autres produits de la ruche, a affirmé à le président de l'Association d'apiculture et d'aquaculture, Chaker Medaken, en marge d'une rencontre tenue au siège de la Direction des services agricoles (DSA), à l'initiative de la Ferme de démonstration et de produc-

tion de semences (FDSP) de la commune de Hassi Benabdallah. Une production estimée à 12 quintaux de miel a été réalisée l'an dernier par une vingtaine d'apiculteurs à travers le territoire de la wilaya, a-t-il fait savoir. Selon Medaken, la récolte concerne une gamme variée de miel, obtenue à partir de différentes essences végétales, dont le jujubier, signalant que le miel bio est proposé actuellement aux consommateurs sur le marché local, à des prix oscillant entre 2.500 et 4.000 DA le kg. Cette rencontre vise à promouvoir la pratique de l'apiculture saharienne dans cette wilaya du Sud-Est du pays, en mettant en

exergue les techniques d'élevage et de production du produit mellifère local, en plus des opportunités qu'offre la filière aux agriculteurs désireux d'investir dans le secteur agricole, a précisé la directrice de la FDSP, Wafa Moussi. Il s'agit, en outre, d'expliquer aux jeunes intéressés par l'apiculture saharienne les mécanismes de financement assurés par les différents programmes de soutien et d'accompagnement technique, ainsi que les cycles de formation auxquels ils pourront avoir accès, a-t-elle ajouté. Animée par des agronomes de la FDSP située dans la commune de Hassi Benabdallah (20 km de

Ouargla) et des apiculteurs, cette rencontre s'est articulée, notamment autour de l'amélioration des connaissances de base sur l'élevage apicole en milieu saharien, la prise en charge des ruches, la valorisation des différents produits de la ruche, en plus de la prévention des parasites et maladies des abeilles. Organisée par la FDSP, en coordination avec la DSA de Ouargla, cette journée de vulgarisation et de sensibilisation sur l'apiculture s'est déroulée en présence notamment de professionnels et cadres locaux du secteur ainsi que d'étudiants.

Anissa B.

Naâma

Opération portes ouvertes sur les douanes

Lors de la manifestation «Portes ouvertes sur les douanes», organisée, hier, à la Maison de la culture de Naâma on a appris que plus de 396 kg de kif traité et 8415 comprimés de psychotropes avaient été saisis par les services des douanes dans la région du Sud-Ouest du pays durant l'année 2018. Cette quantité de drogue a été saisie lors du traitement de 20 affaires de trafic de drogue mené dans le cadre des efforts de lutte contre le crime organisé et les réseaux de trafic à travers les wilayas de Béchar, Naâma, Adrar et Tindouf, selon un bilan présenté par le chargé de la communication à la Direction régionale des Douanes de Béchar, Naciri Abdelmadjid. Les douaniers ont procédé, lors de la même période, dans le cadre de la mise en œuvre des opérations conjointes en collaboration avec des corps sécuritaires, à la saisie de 28 armes, 16 fusils, 5313 cartouches de munitions et 4 chargeurs vides. Par ailleurs, les douaniers ont saisi, à travers ces quatre wilayas, plus de 46 000 bouteilles de boissons alcoolisées, 11 850 paquets de tabac à chiquer contrefait, 1000 cartouches de cigarettes de contrebande. S'agissant de l'activité douanière au niveau du transit frontalier Mustapha- Ben Boulaïd, basé à Tindouf, les statistiques présentées signalent 10 opérations d'exportation de produits nationaux vers la Mauritanie durant l'année 2018. Il s'agit d'appareils électroménagers, de biscuits, d'oignons, de dattes, de pâtes, des fruits et légumes. Par ailleurs, la Direction régionale des Douanes de Béchar a enregistré dans le cadre du renforcement de ses structures à travers les wilayas du Sud-Ouest, la réalisation de 21 postes de surveillance au niveau de la bande frontalière, d'un siège de l'inspection de Timimoun et d'un nouveau siège de la Direction régionale à Béchar. Les «Portes ouvertes sur les douanes», organisées à Naâma, constituent une occasion pour faire connaître le rôle de ce corps dans la protection de l'économie nationale, ses missions et les modalités d'accès aux rangs des douanes.

Honor n'est pas forcément du côté de sa maison mère Huawei concernant le smartphone pliable

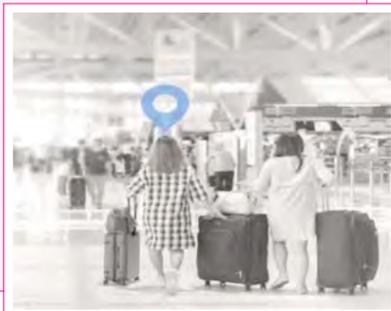


Huawei proposera prochainement un smartphone pliable, qui sera présenté lors du MWC de Barcelone. Un modèle compatible 5G qui cristallise toutes les attentes. Seulement voilà : du côté de sa filiale Honor, on semble beaucoup plus frileux à propos d'un tel téléphone. Et pour cause : George Zhao, big boss de cette dernière, ne pense pas que le smartphone pliable soit réellement une bonne idée. L'homme, à la tête d'une firme qui brille par ses modèles à l'excellent rapport qualité / prix, avance certains arguments pour souligner qu'une telle idée n'est pas la meilleure pour le futur du milieu. Aussi surprenant que cela puisse paraître, Honor n'aime pas vraiment l'idée d'un smartphone pliable. C'est pourtant un marché qui intéresse beaucoup sa maison mère, Huawei, qui va bientôt présenter un modèle du genre – plus précisément lors du MWC – avec une

compatibilité 5G. Autant dire que pour la firme, le smartphone pliable représente le pas vers la prochaine génération. C'est lors d'une interview que George Zhao, big boss d'Honor, a donné son avis sur la chose. D'un point de vue technologique, c'est très bien, mais avouons-nous besoin d'un smartphone pliable ? Quelle avantage peut en tirer l'utilisateur ? S'agit-il de deux smartphones en un ? Pourtant, c'est très épais et pas forcément optimal. Je pense que la technologie se doit d'offrir une meilleure expérience, améliorer l'apport voulu. C'est ça, le plus important. Honor semble donc prendre du recul sur sa maison mère, sans dénigrer cette dernière. Il faut dire que le smartphone pliable divise dans le milieu, tandis que Samsung, Xiaomi et Huawei semblent vouloir s'aventurer sur ce terrain et proposer une nouvelle norme aux utilisateurs.

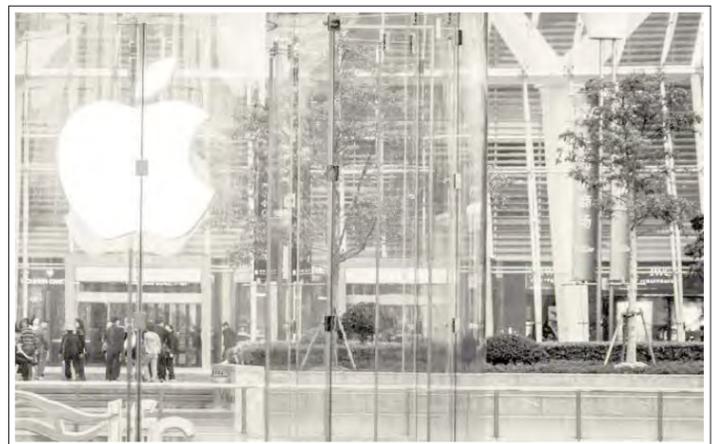
Avec la version 5.1, le Bluetooth va devenir directionnel

Le Bluetooth est une technologie assez formidable. Elle est utilisée, notamment, pour garder la main sur des accessoires que l'on ne doit pas perdre. Leur recherche, en cas de perte, reste pourtant assez délicate. Utiliser le Bluetooth pour retrouver des objets n'est pas nouveau et le concept est extrêmement simple. Il est actuellement utilisé dans des accessoires comme ceux proposés par Trackr. Lorsque vous sortez de la zone de portée du signal, vous êtes alerté (e). Vous savez ainsi que vos bagages ont peut-être été volés ou que vous allez partir sans vos clés. Malheureusement, avec la version actuelle du Bluetooth, il y a un problème assez conséquent. Celui-ci n'est pas fonctionnel et sa précision est de l'ordre du mètre. Cela signifie que vos clés pourraient être juste derrière vous et vous ne le sauriez pas. La mise à jour 5.1 de la technologie va justement le rendre directionnel. Autrement dit, si vous avez un appareil compatible, évidemment, cette fonctionnalité vous permettra d'obtenir la direction dans laquelle vous pouvez commencer à chercher l'objet perdu. Vous saurez ainsi s'il est devant vous, derrière ou sur un côté. La précision promet aussi d'être améliorée, de l'ordre du centimètre désormais. Il devrait être plus facile que jamais de remettre la main sur cette fichue paire de clés si petite lorsque égarée. Cela étant dit, il va falloir patienter un certain temps avant de voir cette nouvelle version intégrée dans des produits grand public. Le Bluetooth 5.1 vient tout juste d'être rendu disponible aux développeurs. Il faudra certainement plusieurs mois avant que les appareils et les logiciels ne puissent en profiter pleinement.



Apple reverse 120 milliards de dollars aux développeurs

Le développement d'applications représente un marché extrêmement lucratif. Pour les développeurs, mais aussi pour les éditeurs de stores d'applications, comme Apple avec son iTunes Store. Il est assez facile de voir pourquoi les gouvernements actuels veulent intégrer la programmation dans les programmes scolaires. Aujourd'hui, ce sont les applications qui confèrent tous leurs pouvoirs à nos appareils électroniques. Et cela offre de très nombreuses opportunités de gagner de l'argent. Parfois énormément d'argent. Apple a récemment révélé avoir versé depuis 2008 la jolie somme de 120 milliards de dollars aux développeurs d'applications, prouvant une fois encore que ce marché est très lucratif : «Depuis le lancement de l'App Store en 2008, les développeurs ont touché 120 milliards de dollars, dont plus du quart rien que l'année dernière.» Cette déclaration fut faite durant le discours de lancement de l'Entrepreneur Camp. La firme de Cupertino a d'ailleurs accueilli pour cette 1^{re} session du



programme pas moins de 11 sociétés de développement d'applications fondées par des femmes. Selon Esther Hare, haut cadre chez Apple, et, notamment, Women@Apple, «dans le passé, démarrer une petite entreprise était souvent synonyme d'investissement dans les infrastructures, l'inventaire ou les espaces de vente. Aujourd'hui, un monde d'opportunités s'ouvre avec quelques connaissances en

développement informatique et un esprit entrepreneurial. L'App Store est le nouveau Main Street numérique et les développeurs créatifs commencent tout juste à puiser dans l'énorme potentiel de cette économie applicative globale. Nous espérons que ce programme inspirera les femmes du monde entier à apprendre à coder, à rejoindre la communauté du développement iOS et à plonger dans cette économie.»

Les Samsung Galaxy M10 et M20 disponibles le mois prochain, mais uniquement en Inde

Samsung a bien compris l'importance du marché des pays émergents, principalement dominé par les mastodontes chinois comme Honor, Huawei, Xiaomi, Oppo. Il faut dire que la firme coréenne a du mal à proposer de bons milieux de gamme à un prix attractif. Mais ce sera peut-être de l'histoire ancienne avec la sortie prochaine des Galaxy M10 et Galaxy M20 en Inde. Deux smartphones qui s'orientent vers le moyen de gamme : reste à savoir si le prix suivra les caractéristiques techniques. Et le conquérir, il le faudra pour espérer afficher de bons résultats pour l'année 2019. Et pour cause : l'an dernier, Samsung a connu une forte baisse de ses revenus et ventes. Il faut dire que les acheteurs se tournent massivement vers les smartphones chinois qui affichent un bon rapport qualité / prix. Une hausse possible grâce aux marchés émergents comme l'Inde. C'est d'ailleurs là-bas que sortiront le 5 février les Galaxy M10 et M20 de Samsung. Dans le cas du premier, on trouve une dalle IPS 6,22 pouces avec un petit trou en guise d'encoche, un processeur Exynos 7870 couplé à 2 Go de RAM on encore un stockage de 32 Go. Le double capteur propose quant à lui 13+5 mégapixels tandis que le port jack est présent. Le tout est épaulé par 3400 mAh pour la batterie. Côté M20, on découvre une dalle IPS de 6,3 pouces, avec un trou en guise d'encoche également. Le processeur est un Exynos 7904 couplé, au choix, à 3 ou 4 Go de RAM et un stockage de 32 Go ou 64 Go. La batterie est bien plus importante avec 5000 mAh tandis que le double capteur affiche 13+5 mégapixels. Pour le Galaxy M10, il faudra compter 110 \$ contre 155 \$ pour le Galaxy M20.

Un bug de FaceTime permet d'entendre l'autre avant que celui-ci ne décroche



Nos applications, quelles qu'elles soient, contiennent parfois des bugs. Certains peuvent être assez graves, notamment, en terme de respect de la vie privée. C'est le cas avec celui de FaceTime actuellement. D'ordinaire, quand on passe un appel téléphonique, on entend

son interlocuteur uniquement lorsque celui-ci décroche. Malheureusement, aujourd'hui, un étrange bug fait que, sur Apple FaceTime, il est possible d'entendre alors même que l'autre personne n'a pas encore accepté l'appel. Cela signifie que, même si

l'appelé (e) décide finalement de ne pas accepter votre appel, ce bug vous permet de l'entendre. C'est évidemment un énorme problème dans le respect de votre vie privée si vous venez à en être victime. Selon 9to5Mac qui a testé ce bug pour évaluer

«l'ampleur des dégâts», il semblerait que tous les appareils fonctionnant sous iOS 12.1 ou ultérieure soient affectés. Pour l'heure, impossible de savoir s'il est possible de se protéger contre ce bug, mis à part en désactivant totalement FaceTime, évidemment, ou en rejetant tout appel si vous ne connaissez pas l'appelant. Seul petit réconfort dans cette histoire, le bug en question n'expose que l'audio, pas la vidéo. Vous pouvez donc être «espionné», mais seul le son sera éventuellement récupéré. Le bug est facilement reproductible, les utilisateurs se doivent d'être au courant et de vite rattracher aux appels d'inconnus. Nul doute que Apple est déjà au courant du problème et qu'il travaille déjà à un correctif. Celui-ci devrait, espérons-le, arriver assez rapidement.

Les effets de la ménopause sur les articulations

La baisse de la production d'œstrogènes s'accompagne chez environ la moitié des femmes ménopausées de douleurs articulaires. Les femmes ménopausées souffrent plus souvent de raideurs, de gonflements et de douleurs articulaires en particulier au niveau des doigts et des poignets. La ménopause n'est pas une bonne période, en particulier, pour les articulations. Cette étape de la vie d'une femme qui se traduit par un effondrement de sa production d'œstrogènes, les hormones sexuelles, est corrélée à l'apparition ou à l'aggravation de douleurs articulaires, en plus d'autres symptômes classiques : bouffées de chaleur ou encore fatigue. Ces douleurs concerneraient environ la moitié des femmes sans qu'il soit possible de prédire qui risque d'y être confronté et qui en récupérera. Ce symptôme, appelé rhumatisme de la ménopause, était de longue date constaté par les gynécologues, mais le lien suspecté avec l'effondrement de la production d'œstrogènes a été confirmé par l'utilisation de médicaments bloquant cette production hormonale pour lutter contre des cancers du sein.

Environ la moitié des femmes concernées ont présenté des douleurs, en particulier au niveau des articulations.

L'absence d'œstrogènes

Il est désormais bien établi que les œstrogènes modifient la transmission du message douloureux au niveau du cerveau, et ont, en plus, une activité locale au niveau du cartilage, ont expliqué les spécialistes. En effet, les cellules appelées chondrocytes sont équipées de récepteurs sensibles à cette hormone. La carence profonde et définitive en œstrogènes au moment de la ménopause accroît donc la sensibilité à la douleur en général, plus particulièrement, au niveau des articulations. Les femmes ménopausées souffrent ainsi plus souvent de raideurs, de gonflements et de douleurs articulaires en particulier au niveau des doigts et des poignets. Peuvent aussi être touchés dans une moindre mesure, les genoux, les lombaires, les épaules, et plus rarement les hanches, les pieds et les chevilles. Ces douleurs peuvent s'améliorer après des étirements et un dérouillage matinal, mais sont surtout soulagées par un

traitement hormonal de la ménopause consistant à rétablir temporairement une source en œstrogènes, si toutefois d'autres symptômes se manifestent.

L'activité physique, le meilleur moyen d'entretenir ses articulations

Le pronostic pour les patientes dépend du type de douleur. Si des rémissions s'observent, des cas persistent, en particulier, au niveau des doigts. Il s'agit dans ces cas d'arthrose sous-jacente qui semble s'être déclenchée au moment de la ménopause, remarquent les rhumatologues. Les œstrogènes ont un effet protecteur sur le risque cardiovasculaire, mais aussi articulaire, sans que les liens soient tout à fait clairs pour ce dernier aspect. En général, les femmes touchées peuvent espérer une régression progressive des symptômes sur une durée de 2 à 4 ans. Des antalgiques, des anti-inflammatoires en cures courtes et des moyens non médicamenteux peuvent aider à surmonter certaines douleurs. Mais surtout, il faut perdre du poids si c'est



nécessaire et débiter ou poursuivre une activité physique régulière. C'est le meilleur moyen de faire fonctionner ses articulations et de les entretenir,

notamment, en raison du risque d'ostéoporose c'est-à-dire de la fragilité osseuse qui augmente à la ménopause, rappellent-ils.

Une étude révèle les choses qu'on ne devrait pas dire à des malades du cancer



Une étude menée par le McMillian Cancer Support au Royaume-Uni sur 2000 personnes ayant eu un cancer ou en étant toujours atteint explique que les mots et les clichés largement utilisés pour décrire la réaction des malades face au cancer sont perçus comme inappropriés, ou qu'ils divisent. «Victime», «atteint de cancer», sont parmi les mots les moins appréciés par les sondés, selon l'étude menée par le McMillian Cancer Support. Ces termes ne prennent pas en compte les évolutions récentes de la maladie. Il y a un bouleversement sur 15, 20 ans, depuis la découverte du génome. Tout ce qui est thérapie, diagnostic, se sont considérablement améliorés. Les mots qui tuent plus sûrement que la maladie sont déplacés. Maintenant ça renvoie à l'idée d'une injustice. La maladie a beau être répandue, et la 1^{re} cause de mortalité, le fait d'être atteint quand tant d'autres y échappent renvoie à l'idée d'une injustice, à la question : «Pourquoi moi ?» explique l'étude. Si les mots sont durs ou si l'impression produite est celle d'une condamnation, cela en rajoute. Il n'empêche qu'aujourd'hui il y a un parcours de soins qui va durer très longtemps et dans lequel certains malades vont s'épuiser et en même temps se recomposer, sortir de ce temps méchant qu'était la maladie et ils ont même parfois le sentiment de sortir transformé, pas forcément abîmé ou dégradé même si c'est le risque. Les mots renvoient une sentence qui renforce l'injustice et donnent une prévision ou une anticipation de ce qui va se passer qui va être difficile. Ce n'est pas parce qu'on est diminué et déstabilisé qu'on a, en plus, besoin d'être accablé. Cette étude montre aussi la division qu'il y a et le nombre multiples de réactions des patients. Les termes «héros», «lutter», «combattre» peuvent être pour certains un poids (parmi les termes les moins appréciés) et pour d'autres, qui témoignent, un élément qui rebooste. C'est le patient qui est en 1^{re} ligne. Tout ce qui est de l'entourage est important voire recherché. Pour celui qui rentre dans la maladie il y a un face à

face avec le traitement, les symptômes, dont les effets pervers sont parfois plus prégnants que la maladie. Il y a une forme de respect du combat. Les combattants sont inégaux. Entre le malade et sa maladie, il y aurait un vainqueur à la fin de l'histoire. Au moment du traitement, c'est la personne qui doit se déplacer, se mettre sous des grosses machines, ingurgiter des produits qui sont du poison, s'exposer au risque de séquelles. Ajoute la même source. On sait qu'il y a une forme de guerre à livrer, mais ce ne sont pas forcément les mots les plus appropriés aujourd'hui car ces mots laissent penser qu'il va y avoir un gagnant et un perdant alors que ce n'est plus tout à fait la trame aujourd'hui. On parle de survie, ce qui n'est pas particulièrement élégant. On est rentrés dans une temporalité beaucoup plus longue, faisant que même dans un cas qui se termine mal, il faut quand même assurer sur la durée. Ces mots-là ne correspondent pas à la chronicité de la maladie. Le terme de guérison est tout à fait approprié aujourd'hui. Il reste un gros volume de population qui a mis en place de nouveaux termes : vivre avec, comme une lutte permanente. Ce sont des formes d'équilibre, avec une maladie qui peut rester quelque part et qui peut ou pas se réveiller. Quand on a vaincu un cancer, on l'a très souvent endormi. Nous sommes dans des situations de durée, de renouveau de son énergie. Si l'image de la guerre devrait être utilisée, ce serait une guerre de tranchées avec des stratégies performantes du côté de la médecine, mais le cancer garde son génie, qui consiste à déjouer tous les traitements. En conclusion, l'étude explique que les représentations sociales évoluent plus lentement que la connaissance en médecine. Curieusement, c'est aussi l'espoir, la dimension collective de la lutte qui font que l'on est en capacité de penser que le cancer n'est pas fatal à tous les coups. On ne saurait avoir une vision héroïque de la situation d'un seul des malades du cancer tant qu'on n'a pas été exposé à une maladie mortelle. Quelque chose reste, de très marquant. L'incidence du cancer augmente. Il y a des progrès à tous les niveaux, des résultats qui augmentent la performance médicale, l'implication des patients qui font du sport, qui font attention à ce qu'ils mangent. Tout repose sur le malade : sa capacité à suivre ses traitements, qui ne sont pas anodins. Il peut presque suivre sur Internet la transformation des tumeurs, etc. Il y a une nouvelle lecture, modifiée au niveau sociétal du cancer, par rapport à la réponse médicale et à la manière dont les malades vivent cette expérience à travers ce parcours. En même temps il y en a de plus en plus. Il y a une réponse collective sur le cancer qui a amélioré les performances et en même temps une dégradation par l'incidence. Il y a une relative persistance d'une inquiétude, d'une image la faucheuse - qui n'est plus vraie individuellement, mais qui l'est quand même dans les chiffres. Conclut l'enquête.

Hépatite C : 15 millions de nouvelles infections et 1,5 million de décès évitables d'ici 2030

Quinze millions de nouvelles infections par l'hépatite C et 1,5 million de décès par cirrhose et cancer du foie sont évitables dans le monde d'ici 2030, d'après une étude parue, ce mardi. La solution consiste à appliquer un ensemble complet de mesures associant prévention, dépistage et traitement. Ces progrès possibles correspondent à une réduction de 80% des nouvelles infections et de 60% du nombre de décès par rapport à 2015, selon cette étude qui examine dans quelle mesure les objectifs d'élimination de la maladie de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sont réalisables.

Un dépistage massif

«L'élimination du virus de l'hépatite C est un objectif extrêmement ambitieux qui nécessite des interventions de prévention et un dépistage améliorés, en particulier dans les pays les plus touchés, tels que la Chine, l'Inde et le Pakistan», relève le Pr Alastair Heffernan, de l'Imperial College de Londres (Royaume-Uni), qui a dirigé la recherche parue dans la revue médicale *The Lancet*. «La réalisation de telles réductions nécessite un programme de dépistage massif et une augmentation rapide du nombre de nouveaux traitements à court terme - à savoir, 51,8 millions de traitements antiviraux à action directe [AAD, les plus récents] d'ici 2030», souligne-t-il. Il s'agit, notamment, de dépister 90% des personnes atteintes et de les traiter d'ici là.

Des guérisons plus de 9 fois sur 10

L'Egypte fortement touchée a progressé en traitant 700 000 personnes avec des AAD grâce au déploiement du dépistage, d'après les chercheurs. «À l'échelle mondiale, on estime que 71 millions d'individus sont infectés de manière chronique par le virus de l'hépatite C et que 10 à 20% d'entre eux développeront des complications hépatiques, dont la cirrhose et le cancer, qui ont causé plus de 475 000 décès en 2015», ont noté les auteurs. Ces dernières années, le nombre de décès dus à cette infection virale a augmenté, ajoutent-ils. L'infection se contracte le plus souvent par les transfusions sanguines non testées, du matériel d'injection de soins non stérile essentiellement dans des pays à faibles revenus, ainsi que par l'utilisation de drogues injectables sans précautions d'hygiène. L'arrivée en 2014 des antiviraux à action directe a révolutionné le traitement en permettant des guérisons plus de 9 fois sur 10. En conséquence, en 2016, les 194 états membres de l'OMS se sont engagés à éliminer cette hépatite virale en tant que menace pour la santé publique. Les objectifs comprennent une réduction de la mortalité de 65% et de 80% des nouvelles infections d'ici 2030. L'OMS a estimé le coût de la mise en œuvre de sa stratégie à 11,9 milliards de dollars pour la période 2016-2021, a noté la revue.

L'orchestre Safar et Khalil Baba Ahmed présentent :

«Mon étoile»

La musique arabo-andalouse sera au rendez-vous demain à partir de 20h30 à salle Ibn Khaldoun (16, rue Docteur-Saâdane – Alger), L'orchestre Safar et le chef d'orchestre Khalil Baba Ahmed.

Une belle rencontre musicale sous le thème : «Mon étoile». Il s'agit d'un projet d'innovation dans le registre traditionnel puisant de notre patrimoine algérien dans toute sa splendeur, les émotions qui seront transmises à travers cette réalisation qui mêlera pièces instrumentales, chant traditionnel et populaire, narration, poésie et spectacle visuel sous la tutelle de l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger. Cet ensemble a vu la naissance suite au master class qui s'est tenu lors du festival international de musique andalouse et des musiques anciennes organisé sous la tutelle du ministère de la culture, programmant divers ateliers concernant les instruments suivants: violon, Luth, Kwitra et Rbab, renforcé par

une section de percussions, une ligne d'harmonie et les Leads. A cet effet, des musiciens ayant postulé ont été sélectionnés par le formateur et chef d'orchestre Khalil Baba Ahmed suivant des critères, principalement un bon niveau de maîtrise. Durant cette résidence artistique, les musiciens venus de Constantine, Skikda, Alger, Blida, Cherchell, Tipasa, Béjaïa, Mostaganem, Sidi Bel Abbès et Tlemcen se sont réunis dans une atmosphère amicale animée par le partage, la volonté à se surpasser et l'échange qui s'est exprimée lors du concert démonstratif au cours de la clôture du festival. D'où la motivation à créer de façon permanente un ensemble de jeunes musiciens de musique andalouse.

Benadel M.



Festival du «Samaâ soufi» de Sétif Le Tunisien Youssef Sefraoui et la troupe algérienne «Ichrak Bouna» créent une ambiance festive



La fusion des mélodies tunisiennes avec le timbre musical algérien ont électrisé l'atmosphère lors de cette soirée, au point où bon nombre de femmes présentes ont ponctué de youyous la magnifique prestation du duo formé par Youssef Sefraoui et la troupe Ichrak Bouna. Au cours de cette même soirée, le public avait aussi rendez-vous avec la troupe «Issekta» de Tamanrasset dont les membres ont interprété avec brio un bouquet de chants soufis inspirés du patrimoine amazigh du Sud, savamment accompagnés d'instruments de musique alliant le traditionnel à la modernité.

La soirée a été clôturée par un retour sur scène de la troupe annabi «Ichrak Bouna», enflammant à nouveau la salle au grand bonheur du public qui a beaucoup apprécié les chants spirituels comme *Ya Rabana* et *Ya Mohammed*, accueillis par des applaudissements nourris. A noter que la troisième soirée de la 7^e édition du festival international du Samaâ soufi sera animée par le chanteur marocain Mohamed Zemrani avec les troupes «Angham Ziban» de Biskra et «Iranioune» de Ghardaïa, alors que la clôture sera animée par le mouchid syrien Ahmed Slimane Medghemche, la troupe «Rihane» de Sétif en compagnie du mouchid Abdeldjallil Akhrouf de Constantine.

Le mouchid tunisien Youssef Sefraoui et la troupe algérienne «Ichrak Bouna», ont créé une ambiance festive, à la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif, en interprétant conjointement de nombreuses chansons soufies inspirées du patrimoine maghrébin, lors de la deuxième soirée du festival international du Samaâ soufi. Cette manifestation culturelle qui se poursuit jusqu'au 30

janvier en cours, a tenu lundi soir, pour la seconde soirée consécutive toutes ses promesses, à travers la prestation magistrale du chanteur tunisien Youssef Sefraoui et la troupe algérienne Ichrak Bouna qui ont enchanté le public avec une multitude de chants soufis du patrimoine maghrébin et musulman, à l'image de l'intemporelle chanson *Talaâ El Badr Alaïna* ou encore *Ya Achikine Rassoul Allah*.

Institut français en Algérie

4^e édition de «La nuit des idées» demain à Alger, Annaba et Tlemcen

«La nuit des idées», un événement organisé par les Instituts français en Algérie, revient dans sa 4^e édition, ce jeudi 31 janvier 2019, autour du thème «Face au présent». L'édition de cette année se tiendra dans les wilayas d'Alger, Annaba et Tlemcen simultanément, rapporte l'interface de l'Institut français en Algérie. Cet événement réunira des intervenants (chercheurs, artistes et intellectuels) venus des quatre coins du pays et même de l'étranger dans le but de célébrer la circulation des idées entre les pays et les cultures. Le thème cette année sera ancré au présent et entrecroise la question de l'actualité, de l'engagement et des formes qu'il peut prendre et la question de la perception du temps et de ses transformations. La réponse à ces questions se fera à travers des présentations incluses dans un programme très riche. Le grand public est invité », selon la même source.

«Tassili aux yeux d'artiste»

Exposition de photos sur le festival Sbeiba de Djanet

Une exposition de photos sur le festival de la Sbeiba de Djanet s'est ouverte, dimanche, au site archéologique d'Aïn Djenane de Tiaret, initiée sous le slogan «Tassili aux yeux d'artiste» par le photographe, Mohamed Khelifa et l'association Mihane de Djanet (Illizi). Mohamed Khelifa a souligné que sa participation au festival de la Sbeiba en septembre dernier où il a pris des photos des traditions et coutumes de la région lui a donné l'idée d'organiser, avec la maison de la culture Ali-Maâchi de Tiaret, une exposition de 22 photos sur ce festival du patrimoine, dans le cadre de l'échange culturel entre les deux régions, en présence des membres de l'association Mihane. La directrice de la maison de la culture Ali- Maâchi, Rabèa al Adawiyya, a souligné que cette exposition, de trois jours, constitue une occasion pour faire connaître aux habitants de la wilaya de Tiaret le patrimoine immatériel de la région du Tassili, classé mondialement, et contribuer à la promotion du tourisme saharien. L'ouverture de cette exposition, à laquelle prend part la direction de la jeunesse et des sports sous le parrainage du wali de Tiaret, Abdeslam Bentouati, a été marquée par des danses traditionnelles de la région du Tassili présentée par l'association Mihane et des spectacles folkloriques et de fantasia de la cavalerie de Taghdamet (Tiaret) en costume traditionnel. Le programme de cette manifestation culturelle comporte une soirée artistique qui sera animée par la troupe «Nacer Khelifa» de la maison de la culture et des virées touristiques à sites archéologiques et touristiques que recèle la wilaya de Tiaret.

Reconnaissance

Des chercheurs algériens reconnus parmi les scientifiques les plus cités en 2018



Quatre chercheurs issus d'universités algériennes ont fait partie de la liste des chercheurs les plus cités en 2018, selon la société indépendante de propriété intellectuelle «Clarivate Analytics Highly Cited Researchers», a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique.

Il s'agit de Benchohra Mouffak, El Abbas Adda Bedia et Abdelouaheb Tounsi, professeurs à l'Université Djilali-Liabès, de Sidi Bel-Abbès et de Houari Mohamed Sid Ahmed, professeur à l'Université Mustapha-Stambouli, de Mascara, a précisé la même source. Les données de Clarivate Analytics Highly Cited Researchers constituent un élément clé du classement académique des universités mondiales, l'un des sondages annuels

le plus anciens et les plus influents sur le classement de meilleures universités dans le monde. Cette liste reconnaît les chercheurs de classe mondiale sélectionnés sur la base de leur performance scientifique exceptionnelle, se traduisant par la production de plusieurs publications scientifiques avec de nombreuses citations qui se classent dans le Top des citations dans leurs domaines de recherche par la prestigieuse banque de données de «Web of Science». Il convient de noter que pour la région Maghreb, seuls les chercheurs algériens figurent dans la liste. La reconnaissance des scientifiques algériens dans «ce prestigieux classement démontre que la recherche en Algérie est en train de s'orienter vers la recherche d'excellence, notamment dans les mathématiques et l'engineering».



RASD

Le MJCF réaffirme son soutien au peuple sahraoui dans sa lutte pour son indépendance

Le Mouvement jeunes communistes de France (MJCF) a réaffirmé sa solidarité avec le peuple sahraoui, le Front Polisario et ses organisations juvéniles dont l'Union de la jeunesse sahraouie (UJSARIO) et l'Union des étudiants (UESARIO) dans leur lutte pour le respect du droit à l'autodétermination, la paix et la justice.

Dans une résolution sanctionnant son 42^e Congrès tenu du 25 au 27 janvier courant, le MJCF a également condamné «la récente décision du Parlement européen (PE) d'étendre au Sahara occidental l'accord agricole conclu entre l'Union européenne et le Maroc, en violation flagrante du droit international, notamment la décision de Cour de justice de l'UE de décembre 2016». Le MJCF a, en outre, apporté son soutien au prisonnier politique sahraoui, Naâma Asfari, ainsi qu'à son épouse, Claude Mangin, dans leur combat pour le respect des droits élémentaires de l'ensemble des militants sahraouis détenus par les autorités marocaines et «demande que la France s'engage activement dans la défense» de ces militants. Ce soutien intervient au lendemain de la déclaration du Parti communiste français (PCF), qui a affirmé, la semaine dernière, que le vote par le Parlement européen sur l'extension de l'accord de tarifs douaniers préférentiels aux territoires du Sahara occidental sous occupation marocaine est une violation du droit international. «En violation d'une décision de la CJUE de 2016, le Parlement européen vient de voter l'extension de l'accord de tarifs douaniers préférentiels aux territoires du Sahara occidental sous occupation marocaine», a rappelé le PCF dans un communiqué condamnant cette décision. «Cette modification de l'accord entre l'UE et le Maroc ne peut s'appliquer car le Sahara occidental est en droit -séparé et distinct- du Maroc», a-t-il soutenu, notant que pour contourner cette obligation, la Commission européenne a ignoré l'opposition du Front Polisario, seul et légitime représentant du peuple sahraoui, ainsi que le rejet des associations de la société civile. Le PCF, a-t-il dit, «continuera à soutenir leurs exigences de combat justice, de liberté et de paix». Le Front Polisario a condamné fermement, par la voix de son ministre représentant pour l'Europe, Mohamed Sidati, une «décision illégale» et à «courte vue» du Parlement européen, soulignant que «cet acte porte un coup non seulement aux défenseurs des droits humains et au droit international, mais aussi au processus de paix conduit par l'ONU que l'UE prétend elle-même défendre».

L'Association des Amis de la RASD déterminée à défendre la cause sahraouie

L'Association française des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) a réitéré son engagement à poursuivre son action de défense des droits des prisonniers politiques sahraouis et de plaider pour la préservation des ressources naturelles du Sahara occidental de toute exploitation illégale par le Maroc et l'Union européenne. A l'issue de son assemblée générale tenue au Mans les 25 et 26 janvier, les membres de l'Association ont appelé tous les participants à «coordonner au mieux leurs initiatives solidaires et à faire connaître la lutte de libération du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine», a indiqué l'AARASD dans un communiqué, sanctionnant les travaux de cette rencontre annuelle à laquelle ont assisté plus d'une soixantaine d'adhérents, aux côtés des représentants de l'ONG Enfants réfugiés du monde, Pays de la Loire et de l'ACAT. «Nous allons poursuivre notre action en faveur des prisonniers politiques sahraouis, par l'information régulière sur leur situation et par la poursuite du parrainage à travers le site www.ecrirepourlesliberer.com», ont ajouté les acteurs de l'Aarasd, saluant la mise en liberté de 11 étudiants sahraouis après avoir purgé leur peine». Les Amis de la RASD ont réitéré, en outre, leur engagement de poursuivre leur plaidoyer en direction du Parlement européen et d'organiser une manifestation au moment du vote sur l'accord de pêche UE-Maroc incluant les eaux territoriales du Sahara occidental occupé au mépris des décisions de la Cour de justice de l'UE ayant statué en décembre 2016 et en février 2018 sur l'illégalité de cet accord qui n'a pas eu le consentement du peuple sahraoui et qui ne s'applique pas au Sahara occidental, désigné «territoire distinct et séparé» ne relevant pas de la prétendue souveraineté du Maroc. «Notre attention au respect des ressources naturelles du Sahara occidental, territoire non autonome, reste pour l'association des Amis de la RASD, une priorité», a souligné l'Aarasd. En dépit des difficultés, notamment financières auxquelles est confrontée l'Association, ses



membres adhérents ont pris l'engagement de poursuivre les actions de coopération humanitaire et de visite aux camps de réfugiés sahraouis. Les travaux de cette assemblée ont été marqués par la reconduction de Régine Villemont pour un nouveau mandat à la tête de cette Association fondée en 1975, deux ans après le déclenchement de la lutte armée par le Front Polisario contre l'occupation. Après sa réélection, Régine Villemont a procédé à la création du Bureau exécutif et à l'approbation du programme d'action pour l'année 2019, issu des débats des cinq ateliers mis en place à l'occasion, a fait savoir le communiqué. Le plan d'action prévoit des actions de soutien au profit de la lutte du peuple sahraoui, notamment au niveau de la France, de l'Europe, ainsi que dans les camps des réfugiés sahraouis et dans les territoires occupés du Sahara occidental. Faisant le bilan de l'année 2018, les participants ont été unanimes à souligner à l'occasion que l'exercice 2018 a été «particulièrement riche en initiatives qui ont connu un succès». L'épouse du prisonnier politique sahraoui, Naâma Asfari, la militante française des Droits de l'Homme, Claude Mangin, qui a pris part aux travaux, a remercié tous les membres de l'Association pour leur soutien pendant sa grève de la faim et d'avoir contribué à rendre visite récemment à son mari, détenu depuis 2010 dans une prison marocaine, après 30 mois d'interdiction d'entrée au Royaume. De son côté, le représentant du Front Polisario en France, Oubi Bouchraya Bachir, a félicité, lors de son intervention, les présents pour leur solidarité exprimée à

l'égard de la cause sahraouie, affirmant qu'elle est «bien indispensable au peuple sahraoui et à la RASD». Notons que l'évènement de l'Aarasd a été marqué par la projection du film *Fusils et graffitis* du réalisateur espagnol Jordi Oriola, un documentaire donnant la parole à des militants sahraouis qui se sont engagés dans une lutte sans violence pour recouvrer leur droit à l'autodétermination et leurs droits fondamentaux face à la passivité de la communauté internationale». Ce film sera diffusé dans les salles de projection en France durant toute l'année 2019, a promis l'Association des Amis de la Rasd.

L'assemblée de l'AARASD clôture ses travaux avec un programme d'action pour l'année 2019

L'Assemblée générale de l'Association des Amis de la RASD (AARASD) vient de se tenir au Mans ces 25 et 26 janvier 2019, en présence de plus d'une soixantaine d'adhérents, aux côtés des représentants de ERM (Enfants réfugiés du monde) Pays de la Loire et de l'ACAT, pour faire le bilan de l'année 2018 «particulièrement riche en initiatives et succès», selon un communiqué de l'association. Qualifiée de «très réussie», l'Assemblée générale de l'Association des Amis de la RASD a, en préparation de l'année 2019, invité tous les présents à coordonner au mieux leurs initiatives solidaires et ainsi à mieux faire connaître la lutte de libération du peuple sahraoui, souligne le

communiqué. «Nous allons poursuivre notre action en faveur des prisonniers politiques sahraouis, par l'information régulière sur leur situation et par la poursuite du parrainage à travers le site www.ecrirepourlesliberer.com. Saluant la mise en liberté des 11 étudiants après avoir purgé leur peine», a ajouté la même source. «Nous allons également poursuivre l'engagement de plaidoyer en direction du Parlement européen et organiser une présence forte au moment du vote sur l'accord de pêche UE/Maroc. Notre attention au respect des ressources naturelles du Sahara occidental, territoire non autonome, reste pour l'association des Amis de la RASD, une priorité», estime l'AARASD. Claude Mangin - Asfari présente a pu partager avec tous le bonheur d'avoir retrouvé son mari Naâma Asfari, pendant deux parloirs à la prison de Kénitra et remercier tous les présents d'avoir contribué en soutenant sa grève de la faim, à sa victoire pour le respect des droits de l'homme. Les coopérations humanitaires et de développement avec les campements de réfugiés ont occupé aussi une grande place dans les discussions. Elles seront poursuivies en dépit des difficultés financières que nous devons affronter. L'évènement a connu la projection du film *Fusils et graffitis* du réalisateur Jordi Oriola, film de grande qualité dont l'AARASD organisera la diffusion en France l'année 2019. Enfin le représentant du Front Polisario, Oubi Bouchraya, a fait un point d'actualité et remercié les présents de leur solidarité, bien indispensable au peuple sahraoui et à la RASD.

Venezuela

L'étau se resserre autour du Président Maduro

Sanctions sur le pétrole, appels à la désertion de l'armée : le président vénézuélien Nicolas Maduro voit l'étau se resserrer, alors que l'opposition menée par Juan Guaido, se prépare à manifester, ce mercredi.

Déterminé à provoquer son départ, le Parlement, dirigé par Guaido, 35 ans, qui lui dispute la place à la tête de l'Etat, se sont réunis, ce mardi. Au menu de la session : l'examen d'une loi sur «la transition à la démocratie», l'étude du «plan de sauvetage du pays» et un «débat sur les élections libres et transparentes» que réclame l'opposition. «Le sang qui peut couler au Venezuela sera sur vos mains, Donald Trump», a lancé, lundi soir, Nicolas Maduro, furieux après l'annonce de nouvelles sanctions de Washington. Les manifestations d'opposants ont déjà fait au moins 35 morts, selon plusieurs ONG, et le pape François a dit redouter un «bain de sang». Tous les regards sont tournés vers ce pays qui est l'un des plus violents au monde, mais en plein naufrage économique et au cœur d'une bataille diplomatique internationale. Nicolas Maduro reste soutenu par la Russie, la Chine, la Corée du Nord, la Turquie ou encore Cuba. Mais de plus en plus de voix se rallient à Juan Guaido, notamment, en Europe où 6 pays (Espagne, France, Allemagne, Royaume-Uni, Portugal, Pays-Bas) ont donné jusqu'à dimanche au président socialiste pour organiser des élections, faute de quoi, ils reconnaîtront son adversaire.

Sanctions pétrolières

Les Etats-Unis ont déjà franchi ce pas et considèrent Juan Guaido comme président par intérim. Lundi, ils ont encore fait monter la pression sur Caracas, en visant cette fois la compagnie pétrolière vénézuélienne PDVSA, accusée d'être «un véhicule de corruption». Selon le Trésor américain, ces sanctions qui interdisent à PDVSA de faire du commerce avec des entités américaines et gèlent ses avoirs à l'étranger ont pour objectif d'empêcher «le détournement de davantage de ressources» par Nicolas Maduro. Juan Guaido a, lui, annoncé qu'il prenait le contrôle des actifs du

Venezuela à l'étranger, pour éviter que le chef de l'Etat ne les dilapide au cas où il quitterait la présidence. Il a ajouté avoir commencé «le processus de nomination des comités de direction de PDVSA et Citgo», filiale de raffineries aux Etats-Unis. Le pétrole, c'est justement le joyau de la couronne au Venezuela, qui dispose des plus importantes réserves de brut au monde, même si sa production a fondu ces dernières années par manque d'entretien des installations. «Ils veulent nous voler l'entreprise Citgo, à nous les Vénézuéliens», a dénoncé Nicolas Maduro, annonçant engager des poursuites contre les Etats-Unis.

L'armée, autre pilier

Le 2^e angle d'attaque de l'opposition et de Washington est l'armée, l'autre pilier qui maintient au pouvoir le chef de l'Etat depuis 2013. John Bolton, conseiller à la sécurité nationale de la Maison-Blanche, a exhorté l'armée et les forces de sécurité à accepter la transition «pacifique, démocratique et constitutionnelle» du pouvoir. Dans ce même sens, Juan Guaido a offert l'amnistie aux fonctionnaires et militaires acceptant de le soutenir. Des dissensions commencent justement à apparaître : attaché militaire du Venezuela à Washington, le colonel José Luis Silva a fait défection, samedi. Fort de son soutien à l'international, Juan Guaido appelle à manifester, mercredi, «pour exiger des forces armées qu'elles se mettent du côté du peuple», puis samedi, «pour accompagner le soutien de l'Union européenne et l'ultimatum». Jusqu'à présent, Nicolas Maduro se montre inflexible et rejette l'ultimatum des Européens.

Pression diplomatique

Mais la pression diplomatique s'intensifie : le Canada accueillera, lundi prochain, à Ottawa, une réunion d'urgence du Groupe de Lima,



qu'il forme avec une dizaine de pays d'Amérique latine, afin d'étudier les mesures pour «soutenir Juan Guaido et le peuple vénézuélien». Les ministres des Affaires étrangères de l'UE se pencheront eux sur cette crise lors d'une réunion informelle, jeudi et vendredi, à Bucarest. Outre la violence, la communauté internationale redoute aussi la catastrophe humanitaire dans ce pays, autrefois le plus riche d'Amérique latine, qui se débat aujourd'hui entre hyperinflation (10 000 000 % en 2019, selon le FMI) et graves pénuries d'aliments et de médicaments. L'impasse politique au Venezuela remonte à fin 2015, quand l'op-

position avait remporté les élections législatives, gagnant la majorité au Parlement. Nicolas Maduro avait répliqué avec une Assemblée constituante, uniquement composée de ses partisans, qui a confisqué la plupart des prérogatives des députés. Découragée, l'opposition a boycotté l'élection présidentielle de mai 2018 et considère le second mandat remporté par Maduro comme frauduleux. Estimant qu'il y a donc vacance du pouvoir, Juan Guaido s'est autoproclamé président par intérim, ce que le gouvernement socialiste qualifie de coup d'Etat, orchestré, selon lui par Washington.

Australie

Des centaines de milliers de poissons d'eau douce périssent



Des centaines de milliers de poissons d'eau douce sont morts en Australie à cause de la sécheresse, ont déclaré, ce mardi, les autorités, qui n'écartent pas la possibilité de voir de nouveaux épi-

sodes de décès massifs. Les habitants de Minindee, près du fleuve Darling, qui forme avec le Murray le bassin hydrographique le plus important du pays, déplorent un tapis blanc de poissons morts flottant le ventre à l'air sur le cours d'eau. Quelques semaines auparavant, près d'un million de poissons dans cette région du sud-est de l'immense île-continent sont morts.

Les scientifiques ont mis en cause les faibles niveaux d'eau et d'oxygène ainsi que l'apparition d'algues. Des inspecteurs du ministère des Industries primaires de Nouvelle-Galles du Sud se sont rendus sur place et ont constaté que «des centaines de milliers de poissons ont péri». «Nous nous attendons à de nouveaux décès de poissons dans le fleuve Darling car nous avons relevé la présence d'un grand nombre de poissons en détresse», a dit le ministère dans un communiqué. Le bassin Murray-Darling, région agricole clé, s'étend sur plusieurs Etats et recouvre des milliers de kilomètres. Les températures doivent fortement grimper durant les prochains jours et aucune pluie n'est à l'horizon si bien qu'il y a un «risque élevé de nouveaux décès de poissons dans les jours et semaines à venir», ont déclaré des responsables.

Yémen

Sept civils dont un journaliste tués et 20 blessés dans un attentat

Sept civils yéménites, dont un journaliste, ont été tués et 20 autres blessés dans un attentat à la bombe dans la localité de Mokha dans le sud-ouest du Yémen, a indiqué, ce mardi, un responsable des forces gouvernementales. L'explosion d'un engin placé sur une moto, apparemment commandée à distance, s'est produite, lundi soir, sur un marché d'un quartier animé de Mokha qui abrite des camps militaires de la coalition sous commandement saoudien qui aide les forces gouvernementales dans les combats contre le mouvement «Ansarullah» (Houthis). Mokha a été reprise aux Houthis en juillet 2017 et sert de base de lancement aux opérations des forces gouvernementales vers

le nord, en particulier la ville portuaire d'Al Hodeïda. Le bilan de 7 morts dans l'attentat qui n'a pas été revendiqué, a été confirmé de source médicale. Celui de 20 blessés a été cité par le ministre yéménite de l'Information Mouammar Al Iryani cité par l'agence de presse Saba. Parmi les morts figure un vidéaste d'Abou Dhabi TV, Ziad Al Sharabi, et parmi les blessés, un autre journaliste de cette chaîne, Faisal Al Zabhani, a précisé Iryani. Le conflit au Yémen oppose depuis 4 ans les Houthis, qui contrôlent une partie du pays, dont la capitale Sanaâ, aux forces gouvernementales aidées par la coalition. Le conflit a provoqué la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU.

Singapour

Des données confidentielles de 14 200 porteurs du VIH volées et publiées sur Internet

Les données confidentielles de 14 200 personnes contaminées par le VIH ont été volées et publiées sur Internet, ont annoncé les autorités singapouriennes, ce lundi soir. «Une personne non autorisée est entrée en possession des informations confidentielles de 14 200 individus porteurs du VIH jusqu'en 2013 et des coordonnées de 2400 d'entre elles», a indiqué le ministère dans un communiqué. «Ces informations ont été publiées en ligne», a précisé le ministère en présentant des excuses «pour les inquiétudes et la détresse» subies par les victimes. Les données publiées comprennent des noms, des identifiants, des coordonnées, des résultats de tests VIH et d'autres informations médicales. Les personnes concernées par ce vol de données sont 5400 Singapouriens qui ont été diagnostiqués comme infectés par le virus jusqu'en janvier 2013 ainsi que 8800 étrangers diagnostiqués comme porteur du VIH jusqu'en décembre 2011.

Inde

Un avion de l'armée de l'air s'écrase dans le nord du pays, le pilote sauvé

Un avion de combat de l'armée de l'air indienne (IAF) s'est écrasé, ce lundi, à Kushinagar, dans l'Uttar Pradesh (nord de l'Inde), ont indiqué, hier, des sources du ministère indien de la Défense, précisant que le pilote a réussi à s'éjecter avec son parachute. L'avion Jaguar avait décollé de la base aérienne de Gorakhpur à Uttar Pradesh avec deux autres Jaguars pour des exercices de routine. L'appareil s'est écrasé 15 mn après son décollage dans un champ agricole dans la ville de Kushinagar, ont ajouté les mêmes sources. Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de l'accident, a déclaré Gargi Mallik, responsable des relations publiques du commandement central de l'armée de l'air indienne.

Vol de technologies et violation de sanctions

Les Etats-Unis inculpent Huawei

Les Etats-Unis ont annoncé, ce lundi, une longue série de chefs d'accusation à l'encontre de la dirigeante de Huawei au cœur d'un bras de fer diplomatique-judiciaire, mais aussi du géant chinois des télécoms lui-même, dans deux affaires qui risquent d'exacerber les tensions entre Washington et Pékin.

Le ministère américain de la Justice a dévoilé 13 chefs d'accusation, liés à des violations des sanctions américaines contre l'Iran, à l'encontre du groupe chinois et de sa directrice financière Meng Wanzhou, arrêtée au Canada en décembre à la demande des enquêteurs américains. Parallèlement, il a inculpé deux filiales de Huawei, notamment, d'association de malfaiteurs en vue de voler des secrets industriels, en l'occurrence des technologies cellulaires de l'américain T-Mobile, à son siège de Bellevue, dans l'Etat de Washington, dans le nord-ouest des Etats-Unis. Dans le viseur des ingénieurs de Huawei, selon l'acte d'accusation : le robot «Tappy», imaginé par T-Mobile pour reproduire un doigt humain et tester ainsi ses appareils cellulaires. Ces deux filiales, Huawei Device Co., Ltd. et Huawei Device Co. USA, sont visées au total par 10 chefs d'accusation pour des faits remontant à la période 2012-2014, parmi lesquels figure également une accusation d'obstruction à la justice. «Ces deux séries d'inculpations mettent au jour les actions éhontées et persistantes de Huawei pour exploiter les sociétés et institutions financières américaines et pour menacer la concurrence mondiale libre et équitable», a déclaré le directeur du FBI Christopher Wray. Le ministère chinois des Affaires étrangères a réagi, ce mardi, avec colère, dénonçant des «manipulations politiques». Pékin reproche régulièrement à Washington de vouloir enrayer à tout prix le développement de ses fleurons technologiques. Dans un communiqué transmis à l'AFP, Huawei a démenti «qu'il, ou une de ses filiales ou sociétés affiliées, ait commis les violations supposées de la loi américaine énoncées dans chacun des actes d'accusation».



La compagnie «n'a pas connaissance d'actes répréhensibles de la part de Meng et est persuadée que les tribunaux américains aboutiront à la même conclusion», a-t-elle indiqué.

Extradition et limogeage

L'arrestation début décembre à Vancouver de Meng Wanzhou, fille du fondateur du groupe, a déjà provoqué de forts remous diplomatiques. En liberté surveillée à Vancouver, la dirigeante de Huawei doit comparaître le 6 février devant un juge canadien dans le cadre de la procédure d'extradition lancée par les Etats-Unis. Washington a confirmé qu'une demande formelle d'extradition serait présen-

tée avant la date butoir du 30 janvier. Mardi, Meng doit de nouveau être entendue à la Cour suprême de Vancouver, cette fois pour une audience concernant les conditions de sa libération conditionnelle, selon plusieurs médias canadiens. Dans ce qui a été largement interprété comme des représailles de Pékin, la Chine a depuis arrêté 2 Canadiens et un tribunal chinois en a condamné à mort un 3^e. La crise diplomatique avec Ottawa a même abouti au limogeage, par le Premier ministre canadien Justin Trudeau, de son ambassadeur en Chine John McCallum, en raison de propos controversés sur la procédure d'extradition de Meng Wanzhou. Si Washington est en pointe pour contrer Huawei, le géant des télécoms est

l'objet de regards de plus en plus suspicieux dans un nombre grandissant de pays occidentaux, à tel point que le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi a dénoncé, vendredi, une campagne internationale «injuste et immorale».

«Etrangler»

Plusieurs Etats ont exclu Huawei du déploiement de la 5G, mettant parfois en cause des failles sécuritaires voire des soupçons d'espionnage, ce que le groupe dément catégoriquement. Pékin a accusé, hier, Washington d'utiliser «le pouvoir de l'Etat pour discréditer et attaquer certaines entreprises chinoises, dans une tentative d'étrangler leurs opérations, qui sont légitimes et légales». L'administration de Donald Trump a lancé ces derniers mois une offensive tous azimuts contre la Chine, l'accusant de vol de technologies, de «bellicisme à l'égard de ses voisins», ou encore de développer un «Etat totalitaire à l'intérieur de ses frontières». Cette attaque se déroule sur fond de guerre commerciale déclenchée par le président américain à coups de taxes douanières. De nouvelles négociations commerciales doivent reprendre cette semaine à Washington, où le milliardaire républicain va rencontrer le Vice-Premier ministre Liu He, à la tête de la délégation chinoise. Cette dernière est arrivée, lundi, dans la capitale américaine, a annoncé un média d'Etat chinois. Les inculpations visant Huawei «n'ont rien à voir avec nos négociations commerciales avec la Chine», a assuré, lundi, le ministre américain du Commerce, Wilbur Ross. Mais il a aussitôt ajouté que son ministère continuerait de travailler avec le reste du gouvernement «pour protéger les intérêts de sécurité nationale».

Japon - Cybersécurité

200 millions d'appareils connectés passés au crible avant les JO de Tokyo de 2020



Les autorités japonaises vont lancer une enquête nationale portant sur quelque 200 millions d'appareils connectés à Internet, devant être passés au crible avant les jeux Olympiques de Tokyo de 2020 pour des raisons de sécurité. L'Institut national des technologies de l'information et de la communication prévoit de vérifier à partir de février la vulnérabilité de produits tels que les routeurs, webcams et appareils ménagers, a déclaré, ce mardi, un de ses représentants, Tsutomu Yoshida. Le gouvernement est incité à renforcer la cybersécurité alors que le pays se prépare à accueillir d'importants événements mondiaux tels que la Coupe du monde de rugby et les réunions du G20 cette année ainsi que, l'an prochain, les jeux Olympiques d'été à Tokyo. La sécurité en ligne est d'autant plus cruciale que nombre de fonctions afférentes à la gestion de ce type

d'événements passent désormais par les réseaux informatiques. Pour cette étude, les chercheurs testeront la vulnérabilité face aux pirates en employant des identifiants et des mots de passe courants, mais peu sûrs, tels que «abcd», «1234» ou «admin», sachant que nombre d'utilisateurs ne prennent pas la peine de changer ceux inscrits par défaut par le fabricant, a précisé Yoshida. Les 200 millions d'appareils visés cette fois sont principalement des produits reliés à Internet par des câbles (et non via une connexion sans fil). Les appareils mobiles individuels tels que les smartphones ne seront donc pas concernés directement, mais l'enquête pourrait toucher des routeurs de cafés offrant une connectivité gratuite pour les utilisateurs mobiles, a indiqué le porte-parole de l'institut. «Trop souvent, nous voyons des web-

cams qui sont déjà piratées parce que les paramètres de sécurité sont trop simples. Leurs images sont diffusées sur des sites web à la vue du public sans que les propriétaires le sachent», cite-t-il en exemple. «Nous verrons, sur environ 200 millions de produits à étudier, combien sont exposés aux risques d'être manipulés par quelqu'un qui connaît les techniques de base du piratage informatique, ajoute-t-il. L'enquête, qui n'ira pas jusqu'à l'intrusion dans les systèmes, signalera aux fournisseurs de services Internet leurs utilisateurs vulnérables, a-t-il ajouté. Les grands événements sportifs mondiaux font face à des menaces croissantes d'attaques informatiques. Les JO d'hiver de Pyeongchang de l'année dernière, par exemple, ont subi plusieurs incidents dus à l'attaque de systèmes de diffusion au tout début des cérémonies d'ouverture.

Corée du Sud Séoul propose à Pyongyang de célébrer conjointement le 100^e anniversaire du mouvement d'indépendance

La Corée du Sud a proposé à sa voisine du Nord de célébrer conjointement le 100^e anniversaire du mouvement d'indépendance du 1^{er} mars contre le règne colonial du Japon, ont rapporté, ce mardi, les médias locaux. La Corée du Sud attend la réponse de la Corée du Nord à sa proposition, a indiqué un responsable du ministère sud-coréen de l'Unification, cité par la presse locale. La péninsule coréenne a été colonisée par le Japon impérial entre 1910 et 1945. Lors du mouvement d'indépendance national du 1^{er} mars 1919, près de 7500 Coréens ont été tués et 50 000 autres arrêtés par la répression japonaise, selon les historiens locaux. Lors de leur sommet à Pyongyang en septembre dernier, le président sud-coréen Moon Jae-in et son homologue nord-coréen Kim Jong-un avaient convenu de commémorer ensemble le 100^e anniversaire du mouvement d'indépendance. Les deux pays ont organisé auparavant des événements séparés pour marquer cette célébration.

Mexique Nouvelle explosion d'un oléoduc dans le centre du pays

Un oléoduc qui était la cible d'une tentative de pillage a explosé et pris feu, lundi, au Mexique, selon les premières constatations près du site où l'explosion d'un autre oléoduc avait fait au moins 115 morts il y a 10 jours, selon une source locale. Le gouverneur de l'Etat de Hidalgo (centre), Omar Fayad, a expliqué aux médias locaux que l'explosion avait eue lieu à 20h30 locales (02h30 GMT mardi) dans la localité de San Agustin Tlaxiaca, à une cinquantaine de kilomètres de l'explosion meurtrière du 18 janvier. Des images diffusées par la télévision locale ont montré une grande flamme sortant de l'oléoduc perforé dans une zone apparemment déserte. Selon le gouverneur, des soldats s'étaient rendus sur place pour empêcher le pillage de l'oléoduc et avaient encerclé la zone pen-

dant que les sapeurs-pompiers s'employaient à maîtriser l'incendie. «Jusqu'à présent, il n'y a aucun danger pour la population», a précisé Fayad, ajoutant que personne ne pouvait confirmer des rumeurs sur la mort dans l'explosion de 3 personnes qui dérobaient de l'essence. Une camionnette a été retrouvée calcinée. Le 18 janvier à Tlahuelilpan, localité à 120 km au nord de Mexico, quelque 700 habitants attirés par une fuite sur un oléoduc percé par des voleurs de carburant avaient été surpris par une explosion qui avait provoqué une énorme boule de feu. Cette tragédie avait eu lieu au moment où le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador lançait une stratégie nationale contre le vol de carburant, un fléau qui a fait perdre quelque 3 milliards de dollars en 2017 à l'Etat mexicain.

Salon du recrutement

Plus de 2400 postes d'emploi proposés par des entreprises

Plus de 2400 postes d'emploi seront proposés par des entreprises et établissements qui participent à la 13^e édition du Salon du recrutement et de la formation continue, ouvert, hier, au Palais des expositions Pins maritimes à Alger, a indiqué le commissaire du salon, Ali Belkhir.

La manifestation intitulée «Carrefour de l'emploi et de la formation continue» placée sous le thème «Citoyenneté et économie digitale», regroupe environ 40 entreprises publiques et privées, dans plusieurs secteurs liés, notamment, à l'informatique, l'agro-alimentaire, le BTPH et les services, «qui proposeront plus de 2400 emplois aux jeunes», a précisé le même responsable. Elle s'adresse, notamment, «aux demandeurs d'emploi ou aux personnes souhaitant créer leur propre entreprise, mais également aux jeunes à la recherche de stages, ainsi qu'à tous ceux (étudiants ou diplômés) qui veulent renforcer leurs compétences et savoir-faire par des cycles de formation complémentaires», a-t-il ajouté. Ce salon, qui s'étalera sur 3 jours et auquel prennent part, également, des écoles et instituts de formation, «se veut un espace d'intermédiation entre les jeunes demandeurs d'emploi et des entreprises en quête de compétences» et a pour but d'établir «un dialogue direct à travers des entretiens d'embauche et des contacts d'information sur des offres de formation». S'agissant du volet entrepreneuriat,

ce salon ambitionne d'être un «carrefour» de rencontres entre les représentants des organismes publics d'emploi, notamment, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurances-chômage (Cnac) et les jeunes porteurs de projets, a-t-il indiqué. Cet événement permettra aux jeunes de pouvoir accéder aux informations et aux orientations sur les mesures et procédures liées au financement des projets d'activités et à la création de la micro-entreprise. D'autre part, un espace sera réservé aux conférences thématiques et ateliers de conseil et d'information qui seront animés par des professionnels et experts dans le domaine de l'emploi, sur les différentes procédures liées, notamment, à la rédaction des CV, la préparation à l'entretien d'embauche, et l'établissement d'un bilan de compétences, a-t-il fait savoir. Pour cette nouvelle édition du salon, les organisateurs ambitionnent de dépasser les 25 000 visiteurs. Lors de la précédente édition (2017), le nombre de visiteurs enregistrés a atteint 20 000.

Houda H.



Titres de séjour en Ile-de-France

Les Algériens représentent 12 % des bénéficiaires

Les Algériens représentent 12 % de la totalité des bénéficiaires de titres de séjour délivrés en 2017 en Ile-de-France, selon des chiffres publiés par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) de la même région française. Sur les 96 000 titres de séjour accordés en Ile-de-France en 2017, 11 613 ont été accordés aux Algériens qui sont suivis par les Marocains (8012), les Chinois (7290), les Tunisiens (6604) et les Maliens (3383), selon les données de l'institut publiées, ce lundi. Les cinq pays représentent 40% des bénéficiaires d'un séjour légal en France, alors que les membres de la communauté maghrébine représentent à eux seuls 28 % des bénéficiaires. Plus de la moitié des titres franciliens sont accordés à des Africains (54 %) dont la plupart sont francophones, a-t-on ajouté, soulignant que l'immigration familiale est composée à 68 % d'Africains essentiellement du Maghreb et des pays francophones.

L'immigration familiale ne compte que pour 35% des titres délivrés dans la capitale, alors qu'elle représente 6 titres sur 10 en Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne, et plus de la moitié en Essonne et dans le Val-d'Oise. En lien avec l'importance du regroupement familial, les Africains sont plus nombreux parmi les détenteurs de titres de séjour dans l'Essonne (7 sur 10) et la Seine-et-Marne (deux tiers). Selon l'Institut, les étudiants viennent surtout d'Afrique (44 %) et d'Asie (36 %), indiquant que les étudiants chinois sont les plus nombreux (14 %). Paris se singularise par sa place prépondérante dans l'accueil des étudiants (plus de 4 sur 10 y résident) et des entrées pour motif professionnel (plus du tiers), explique-t-on de même source. Il faudra noter, dans ce contexte, que les étudiants algériens en France sont parmi les plus nombreux à étudier en France avec un nombre de 30 521 contre 26 116 en 2017, selon

les dernières données de Campus France. Dans le Top 25 de 2017, l'Algérie occupait le 3^e rang après le Maroc et la Chine avec +10 % en évolution des effectifs de 2011 à 2016. Par ailleurs, plus de 4 migrants économiques sur 10 proviennent du Maroc, de Tunisie, de l'Inde, du Bangladesh et des Etats-Unis, selon l'IAU qui souligne que la France reste en Europe un pays modéré en matière d'immigration. On indique également que l'Ile-de-France représente à elle seule 39 % des titres de séjour délivrés en France, alors que sa part était proche de 45 % en 2000. Parmi cette part, 30% sont accordés pour suivre des études, second motif après la famille (36%). En matière de demandeurs d'asile, 26% du total de la France ont été accueillis en 2017 en Ile-de-France.

N. I.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BISKRA

Direction des Equipements Publics

N.I.F : 000007019004951
Rue Ahmed Ouamane Biskra

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05 (2^{ème} fois) D.E.P./S.E.E./2019

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de BISKRA, sise au rue Ahmed Ouamane Biskra Lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour:

Projet : Réalisation d'un CEM base 07 au Centre-Ville Sidi Khaled

LOT 06 : Eclairage extérieur + Poste transformateur (génie civil + équipement)

LOT 07 : Logements de fonction (02F3 +02F4 +01F5).

OPERATION N° : NK.5.623.2.262.107.13.21

INTITULE : REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN CEM BASE 07 AU CENTRE-VILLE SIDI KHALED

Condition de présélection :

Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification (Activité principale Bâtiment) Catégorie deux (02) et plus pour le lot N° 07 et électricité pour le lot N° 06, conformément aux articles 42 et 44 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires peuvent participer dans un seul ou plusieurs lots néanmoins ils ne peuvent bénéficier de l'un seul lot. Dans le cas où le soumissionnaire s'est montré moins disant dans plus qu'un seul lot, le soumissionnaire bénéficiera du lot qui a le montant le plus élevé. Les autres lots seront attribués au soumissionnaire successeurs au classement. Les soumissionnaires Peuvent se présenter à la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, sise au rue Ahmed Ouamane Biskra pour retirer le cahier des charges.

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées sous pli cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour:

Projet : Réalisation d'un CEM base 07 au Centre-Ville SIDI KHALED

LOT 06 : Eclairage extérieur + Poste transformateur (génie civil + équipement)

LOT 07 : Logements de fonction (02F3 +02F4 +01F5).

Le pli extérieur doit être anonyme et ne comporte que le N° et l'objet de l'appel d'offre. Les trois plis intérieurs séparés et cachetés : dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature : contient déclaration de candidature, déclaration de probité, et les pièces désignées au cahier des charges.

Offre technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », déclaration à souscrire tous documents permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la Récapitulation

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée au Dixième (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Les offres doivent être déposées au bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres à la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, sise au rue Ahmed Ouamane Biskra, avant 12.00H au plus tard le Dixième (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour de repos, le dépôt des offres et prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14.00 H en séance publique au siège de la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, bureau de la Commission d'ouverture des plis et évaluation des offres. Cet avis tient lieu d'invitation

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ALGER

NIF/099 716 015 000 928

E.H.S des brûlés et chirurgie réparatrice

«CLAUDINE ET PIERRE CHAULET»

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 15 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'établissement informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2019 relatif à l'approvisionnement en :

Lot n°1: Viandes rouges (fraiches).

Lot n°2: Poulet frais et œufs et escalope de dinde.

Lot n°3: Alimentation générale.

Lot n°4: Fruits et légumes.

Lot n°5: pain et viennoiserie.

Que

Suite à la séance d'analyse et d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivant :

Lot N°	Soumissionnaires	Montant en T.T.C	Note technique
Lot n°1: Viandes rouges (fraiches)	TOUNSI AHMED NIF : 184103501655196	Min : 7 757 500.00 Max : 8 355 000.00	60/60
Lot n°2: Poulet frais et œufs et escalope de dinde	TOUNSI AHMED NIF : 184103501655196	Min : 2 594 200.00 Max : 3 177 300.00	60/60
Lot n°3: Alimentation générale.	ATMANIA THOURIA NIF : 268160602333187	Min : 5 172 834.00 Max : 6 580 529.00	50/60
Lot n°4: Fruits et légumes	AICHOUNE BOUALEM NIF : 180103501670118	Min : 4 847 700.00 Max : 5 998 390.00	55/60
Lot n°5: pain amélioré	Déclaré infructueux		

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'établissement dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux, et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 15 septembre 2015 portant réglementation des Marchés publics et de délégation de service public.

Sudoku

8			3	5				
		3		1	6	9		8
2		5	4					
			6	5			7	
5								9
	1			4	3			
					4	5		6
3		2	1	6		4		
			5		9			2

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										X		

Qui recherche le plaisir

14	15	16	17	18	19
G	H	B	F	D	M

6	8	2	3	1	4	1	6		2	8	4	9	1
1	10	8	7		1	11	1	4	5	9	3	12	7
2	8	10	3	13	13	8	14	1		15		7	1
5	7	3	9	1		16	8	13	13	1	13	13	1
	14	5	3	9	8	6	3	13	9	1		5	
4	5	6	1		10	5	7	1		13	1	6	17
12	3	1		4	1	2		6	8		7	1	1
18	1	13	13	1	6	9	1		13	4	3		6
1	13		10		9	12	19	16	1	6	1	8	5
9		2	3	2	1		2	1	6	3	19	1	1
1	2	3	4	5	6	3	1	7		16	1	6	13
7	12	9	1	6		12	9	12	7	13		3	
5	6	3		1	7		6	3	12		13	1	4
1	9	1	9	1		16	1	9	1	10		7	8

Une chanson de Roch Voisine

1	10	10	1		8		2	1	5	6		18	1
13		15	3	6	12	7	18	1	10	10	1	13	

Pêle-mêle

Le pétale supérieur de la corolle des orchidées

--	--	--	--	--	--	--

- | | | |
|-----------|-----------|---------|
| ABSTRAIT | ENJOLER | NEUTRE |
| ALPAGA | ENTEE | NOURRIR |
| BASER | ESPAGNOL | POESIE |
| CARTOON | FIBREUX | RAJEUNI |
| CHARGEUR | GIROUETTE | RESTANT |
| DEMONTAGE | GOYAVE | TEINT |
| DOIGTIER | INSINUE | TRESSER |
| ECALER | LARDEE | VANNE |
| EMMENAGER | LECHEE | VETUSTE |

A	G	A	P	L	A	E	T	R	N	E	L	L	R	G
R	I	R	R	U	O	N	U	E	E	O	N	E	A	O
E	B	E	E	E	I	R	U	N	N	S	S	N	G	Y
L	E	G	I	E	G	T	U	G	I	A	S	I	A	A
O	C	A	T	N	R	A	A	E	B	S	R	E	X	V
J	A	N	G	E	U	P	T	S	G	O	N	U	R	E
N	R	E	I	E	S	E	T	N	U	R	E	I	E	T
E	T	M	O	E	E	R	J	E	O	R	A	H	L	U
L	O	M	D	L	A	T	T	A	B	M	C	H	A	S
P	O	E	S	I	E	T	N	I	R	E	E	E	C	T
T	N	A	T	S	E	R	F	E	L	A	R	D	E	E

Mots fléchés

SONT EN FONCTIONNEMENT VAGABOND	ENTÊTÉS ALLÉGÉ, DÉCHARGÉ	ABSTRAIT	NAVREANT, CONSTERNANT	McQUEEN INTIME COMPOSANT D'UN TOUT	ÊTRE BIEN OUVERT FERAS ATCHOUM	RÉCIPIENT DE PLAGE
			CÉLÈBRÉES			
T.T.C.		RÉFLÉCHIE, RÉVÉRBERÉE				
OUVRAGE DE CANAL			HAUSSERA PLIA LA PAGE			
RÈGLES SUR TABLE FLEUR DE LA ROYAUTE		ÉTÊTER SUPPORTS D'AUTO			CAFÉ SANS EXCITANT	
	APOLOGIE, LOUANGE			NOTRE-DAME		QUI RUINE
PRÉLEVAS ÉQUIDÉ QUI BRAIT		RÉUNION D'ÉLUS PARTIES D'HEURE	NOUER DE NOUVEAU CHANTEUSE FRANÇAISE		MONNAIE D'EUROPE DIRIGE UNE ARME	
CONSACRÉES	VILLE D'ITALIE			PAS IMAGINAIRE TIGES À ÉPINES		
				FIT UNE SÉLECTION OPPOSÉ DU PLAFOND		FABRIQUÉE À L'USINE
MÂCHOIRES D'ÉTABLI	BIGARRAS POMPER			QUI A DE GROS OS RASSURÉ		
			REHAUSSÉ CRAQUA, NE PUT RÉSISTER		EU CONNAISSANCE CORNEMUSE	
JALON, MARQUE	STÈRE EN SYMBOLE NIVELA	BRUIT SEC			TOUCHE DE RAPPEL THYMUS EXQUIS	
				RÉPÈTE TOUJOURS GENRE DE HOUPPE		
RESTES ALLONGÉ À TRAVERS		ESQUISSE FULMINE, ROUSPÈTE				ELLE A UN ONCLE
	UNE LIME ACTION DE GAGNER			QUI EST À LUI (LE) PÉRIODES CYCLIQUES		
UN JEU D'ENFANT OPÉRATION AU LOTO		DIRIGERA SES PAS SE SENT			EFFACEUR DE PLIS	BRONZÉ
			REPLI DE FUMÉE HÉROS DE SPIELBERG			
PETITE GRENOUILLE VERTE	ABSURDE				ACTINIUM RÉDUIT	
				PRATIQUE RITUELLE		

Solutions

Mots codés

B	T	U	B	R	E	S	A	C	E	R	I	F
O	N	D	E	N	F	E	R	T	I	L	I	
E	R	S	E	R	B	A	S	T	A			
E	M	O	U	S	S	E	S	F				
N	E	T	A	R	I	E	N	S	B	E		
A	I	E	C	O	B	V	A	G	E	S	E	
P	O	R	T	J	Q	I	T	E	T	U		
T	E	N	T	A	T	I	V	E	S	N	O	
M	U	S	E	U	M	T	H	E	R	A	N	
E	T	A	T	S	E	C	C	R	E	T	E	
H	C	O	N	T	R	E	S	I	G	N	E	R
C	A	P	A	T	T	I	R	A	N	T		
A	N	I	M	A	T	E	U	R				
S	A	P	I	N	E	R	E	C	A	R	T	E

Mots fléchés

D	E	S	S	E										
M	U	E	T	E	A	I	M	A	D	E				
H	A	T	I	S	O	N	S							
G	A	T	E	A	U	B	A	I	N	E	N	A		
E	C	L	O	T	A	U	I	N	E	N	E			
A	N	C	I	E	N	G	R	E	S	I	L	L	C	
H	I	C	P	L	A	I	S	S	O	R	A			
V	A	L	U	R	I	O	S	C	A	R				
B	U	E	S	S	E	N	E	A	N	S	E			
A	U	S	S	I	E	D	E	N	S	E				
A	T	E	R	I	E	L	I	E	R					
D	E	R	I	E	Z									
R	E	P	A	O	E									

Sudoku

6	4	3	1	8	2	7	9	5
8	1	5	6	7	9	4	3	2
7	9	2	5	4	3	8	6	1
3	6	4	2	5	7	9	1	8
9	5	1	4	6	8	2	7	3
2	7	8	3	9	1	6	5	4
5	2	9	7	3	4	1	8	6
4	3	7	8	1	6	5	2	9
1	8	6	9	2	5	3	4	7



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

- 08h00** : Bonjour d'Algérie
- 09h30** : Mawid Maa El Qadar
- 10h00** : Ikhoua El Fadha'e
- 10h30** : Si Chérif le Shérif
- 11h00** : Expression Livre
- 12h00** : Journal en français
- 12h25** : Faress Ahlami
- 13h45** : Fayda Ala El Mayda

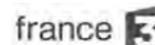
- 14h15** : Hob Fi Qafasse El Itihame
- 15h00** : Studio Essighar
- 16h00** : Astro Boy
- 16h25** : El Mamalike El Talate
- 17h00** : Canal Azur «Les Foggaras»
- 17h20** : Mawid Maa El Qadar
- 18h00** : Journal en amazigh
- 18h25** : Radjeli Chef

- 19h00** : Journal en français
- 19h25** : Si Chérif le Shérif
- 20h00** : Journal du 20 h
- 20h45** : La Semaine Éco
- 22h00** : Ma télé à moi
- 22h50** : Senteurs d'Algérie «Tébessa 2^e ptie»
- 23h20** : Daerate E'Doue



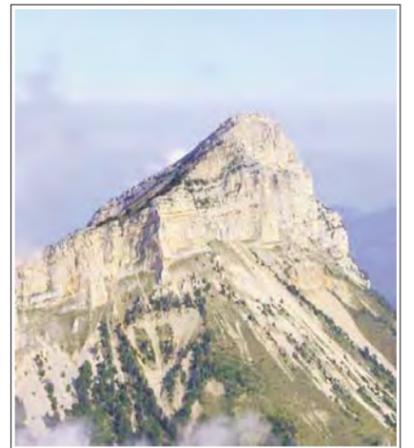
21h00 : Esprits criminels

Grâce à un informateur anonyme, Spencer Reid retrouve l'ancien agent du FBI, Owen Quinn - qui était considéré comme mort - enfermé dans un garde-meubles. Lors de son interrogatoire, Quinn évoque ses dernières découvertes à propos de L'Etrangleur et de son terrain de prédilection...



21h00 : Des racines et des ailes

La Grande Chartreuse est l'un des monastères les plus mystérieux de France. Vingt moines y vivent retirés du monde. L'un d'entre eux fait découvrir la distillerie fabriquant la célèbre liqueur des moines ; Gardiens de refuge dans le massif préservé des Ecrins, Charles Romero et sa compagne ont une vie hors du commun. Dès le mois de mars, ils relèvent un défi : ouvrir le refuge presque enseveli sous la neige...



20h50 : La grande librairie

Ce soir, François Busnel reçoit le dramaturge et scénariste Philippe Besson venu évoquer son dernier ouvrage «Un certain Paul Darrigand» dans lequel il relate le récit de son histoire d'amour impossible avec ce jeune homme marié, dans les années 80...



21h00 : La jeune fille et les loups

Dans les années 1920, Angèle est une jeune femme déterminée, qui lutte contre les conventions pour réaliser son rêve : devenir vétérinaire. Mais un jour, tandis qu'elle survole les Alpes avec un aventurier nommé Zhormov, leur avion s'écrase violemment dans la montagne enneigée...



20h55 : L'économie du couple

Parents de Jade et Margaux, des jumelles d'une dizaine d'années, Marie et Boris se sont aimés, mais sont aujourd'hui en pleine séparation. Ils sont contraints de vivre encore ensemble, ne trouvant pas d'accord sur le partage de la maison. La cohabitation est très compliquée...



20h40 : Fusion, The Core

A la suite de diverses catastrophes, le géophysicien Josh Keyes découvre que le noyau de la Terre s'est arrêté de tourner sur lui-même. Privé de ce mouvement, la planète sera bientôt dénuée de tout champ électromagnétique protecteur et l'humanité anéantie. Une expédition internationale est alors envoyée au centre de la Terre pour tenter de relancer le noyau...



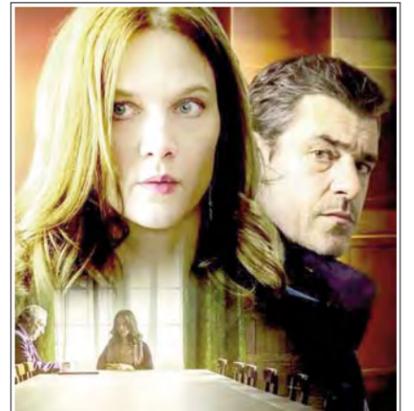
21h00 : Les enquêtes de l'inspecteur Wallander

Kurt Wallander est appelé sur les lieux d'une double agression dans une ferme pauvre du sud de la Suède. Les propriétaires, un couple âgé, ont été torturés. L'homme est mort, la femme agonise en bredouillant un mot qui ressemble à «étranger»...



21h00 : Piégés

Des corps décapités sont retrouvés dans les bois d'une petite ville d'Alaska. En compagnie de son frère Rowan qu'il avait perdu de vue, le shérif adjoint Beckett se lance à la recherche de son épouse partie se balader en pleine nature. Mais l'expédition en forêt tourne vite au cauchemar. Les deux frères croisent bientôt la route d'un redoutable prédateur assoiffé...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**
- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

Futsal

10 clubs attendus à Béjaïa pour le 2^e Tournoi international féminin d'Akbou

La 2^e édition du Tournoi international de futsal féminin, organisé par le CF Akbou, regroupera cette année 10 clubs dont 5 étrangers, du 25 au 28 février à la salle omnisports de Béjaïa, a-t-on appris auprès du président du CSA Club Football Akbou, Omar Merabet. Outre le CF Akbou, hôte de l'événement, la manifestation enregistrera la participation de l'USF Amizour, Evasion Béjaïa, PDSF Sétif et Tiaret, Bordeaux, Lille et Paris (France), Sousse (Tunisie) ainsi qu'Ifri El Atlas (Maroc).

«Ce tournoi a deux principaux objectifs : le rapprochement des peuples à travers le sport et notre désir de toujours contribuer à la promotion du sport féminin en général et celui du football en particulier», a déclaré Omar Merabet. Afin de pouvoir réunir les meilleures conditions pour le bon séjour des invités de l'Algérie et les moyens logistiques et techniques adéquats pour la réussite de l'événement, les organisateurs multiplient les contacts avec les différents partenaires. «Pour l'instant, la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de Béjaïa et le ministère de la Jeunesse et des Sports sont, comme de coutume, partants avec nous et leur contribution sera très louable. Je tiens à remercier spécialement le DJS de Béjaïa, Abdelkrim Boutamine qui nous a donné l'envie et la volonté de renouer avec l'organisation de cet événement, après la réussite de la 1^{re} édition», a précisé le président du CSA CF Akbou. Néanmoins, ce dernier attend la participation d'autres partenaires, «la wilaya de Béjaïa et la Fédération algérienne de

football (FAF) entre autres».

«Le développement du futsal féminin passe par la tenue de ce genre de rendez-vous qui offre aux techniciens la possibilité de promouvoir cette discipline qui, en Algérie, concerne seulement la gent masculine. On a fait le nécessaire et on a des promesses de plusieurs partenaires pour nous permettre, au moins, d'amortir le coup financier de l'opération», a expliqué l'organisateur. Sur le plan sportif, le tournoi débutera le 25 février avec une journée non-stop qui permettra de boucler le 1^{er} tour de la compétition. Le tirage au sort, prévu la veille, répartira les 10 clubs participants en 2 groupes de 5, les 2 premiers se qualifiant pour les demi-finales, prévues le 27 février. La finale et le match de classement pour la 3^e place auront lieu le 28 février, précédés par un match de gala entre d'anciens joueurs de la JS Kabylie et une équipe de dirigeants du FC Akbou.

Outre l'aspect sportif du rendez-vous, les participants seront en villégiature à travers la vallée de la Soummam durant la journée du 26 février et procéderont,



durant la matinée du 27, à la cueillette des olives. Créé il y a 8 ans, le CF Akbou est un des clubs algériens de football féminin pourvoyeurs de joueuses pour les équipes nationales. Chaque année, le

club ponctue sa saison par de bons résultats, à l'image du dernier exercice qui a permis à son équipe des U20 de remporter le doublé coupe-championnat.

Bilel C.

Athlétisme

La 1^{re} journée «Jeunes talents» de 2019 sera jumelée avec le Championnat national hivernal, le 8 mars à Biskra, selon la FAA

La 1^{re} journée «Jeunes talents sportifs» de l'année 2019, ouverte aux catégories des U18 et U20 d'athlétisme sera jumelée avec le Championnat national hivernal seniors Abdelkader-Hammani, prévu le 8 mars prochain au stade du 18-Février de Biskra, a-t-on appris, ce lundi, auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «Les U18 et les U20 commenceront ainsi à préparer le Championnat d'Afrique des Nations 2019», prévu du 16 au 20 avril, au stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), a-t-on encore appris de mêmes sources. Vingt-et-une épreuves en U18 et 23 épreuves en U20, aussi bien chez les filles que chez les garçons, ont été sélectionnées par la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) en vue de ces Championnats d'Afrique des Nations, qui seront marqués par la participation d'environ 54 pays. Dans la catégorie des cadets (U18), les jeunes athlètes seront en compétition dans 21 épreuves que sont : 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 3000 m, 5000 m, 2000 m steeple, 100 / 110 m haies, 400 m haies, 5000 m marche, heptath-

lon/décathlon, relais medley, longueur, hauteur, perche, triple saut - poids - disque, javelot et marteau. Chez les juniors (U20), ils rivaliseront dans 23 disciplines, à savoir : 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 3000 m steeple, 5000 m, 10 000 m, 100/110 m haies, 400 m haies, 4x100 m, 4x400 m, héptathlon / décathlon, 10 000 m marche, poids, disque, javelot, marteau, longueur, triple saut, perche et hauteur.

Après cette 1^{re} journée «Jeunes talents» à Biskra, les internationaux algériens auront la possibilité de parfaire leur préparation à l'occasion d'autres compétitions nationales, prévues dans la foulée, à commencer par la 2^e journée «Jeunes talents», prévue les 15-16 mars à Souk El Ténine (Béjaïa). Les 3^e et 4^e journées «Jeunes talents» quant à elles se dérouleront à Alger, respectivement les 22-23 mars à Bordj El Kiffan et le 6 avril dans le même stade. C'est probablement à l'issue de cette dernière épreuve que la liste finale des représentants algériens à Abidjan sera arrêtée par la Direction technique nationale et par la Direction des «Jeunes talents».

Championnat National Open d'hiver du 30 janvier au 2 février 2019

256 nageuses et nageurs engagés par 33 clubs

La Fédération algérienne de natation annonce l'organisation du Championnat national Open d'hiver (Garçons et filles) en petit bassin (25 m), à compter de ce mercredi 30 janvier jusqu'au 2 février à la Piscine semi-olympique Baha-M'hamed de Bab Ezzouar à Alger. Les compétitions qui se dérouleront en 8 séances tout au long des 4 jours prévus verront l'engagement de 256 nageuses et nageurs représentant 33 clubs. L'ensemble des nageurs de l'Équipe nationale médaillés lors du 13^e Championnat d'Afrique de natation abrité par Alger en septembre 2018 sera présent dont Nefsi Rania, Cherouati Souad, Amel Melih, Moncef Balamane, Ardjoune Abdellah et Riad Bouhamidi. Comme il est important de souligner que l'engagement dans les différentes courses était assujéti à la réalisation des minimas requis pour chaque distance. Le programme du Championnat Open d'hiver propose les mêmes épreuves en garçons et filles, soit : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 800 m dames 1500 m hommes (nage libre), 4x200 m et 4x100 m (nage libre mixte), 50 m, 100 m, 200 m, (Dos), 50 m, 100 m et 200 m (Brasse), 50 m, 100 m et 200 m (Papillon), 100 m, 200 m, 400 m et 4x100 (4 nages).

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
Adresse : Rue Amir Abdelkader ksar El Fougani - Tamanrasset
Tél. : 029-31-14-11 Fax : 029-31-14-10
NIF : 099011019011047

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 02/2019

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert :

Raccordement de réservoir d'eau 500 M3 à Abalessa (Iglen)

Les entreprises Qualifiées en hydraulique (Catégorie trois (III) et plus, activité principale) ou leurs représentants délégués intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset contre un récépissé de paiement de deux mille (2.000,00) dinars Algériens non remboursable ouvrant au nom "parc à matériels de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset" sur le compte N° : 301 006 à la trésorerie de la wilaya de Tamanrasset.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes : Le cahier des charges comprenant tous les renseignements, certificat de qualification et classification en cours de validité, registre de commerce, liste des moyens humains et matériels (Avec justification), les références de l'entreprise et le planning de réalisation.

* Le dossier de candidature sera placée dans une enveloppe « A » portant "dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention (Dossier de candidature).
* L'offre technique sera placée dans une enveloppe « B » portant "dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention (Offre Technique).
* L'offre financière sera placée dans une enveloppe « C » portant "dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention (Offre Financière)

ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comporte la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 02/2019

Raccordement de réservoir d'eau 500 M3 à Abalessa (Iglen)
(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est de quinze (15) jours commence à partir de la première parution du présent avis dans le B O M O P et / ou la presse nationale jusqu'à le jour de dépôt des offres, les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + durée de préparation des offres.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de préparation des offres jusqu'à 13H30.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui se tiendra le même jour à 14H00 au siège de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de Tamanrasset Rue Amir Abdelkader ksar el fougani Tamanrasset

EN

Fallait-il aller rencontrer Aouar en France ?

L'espoir de voir Houssam Aouar porter le maillot de l'équipe nationale lors de la prochaine CAN en Egypte était très mince, voire inexistant. L'on se demande dès lors pourquoi le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, a jugé utile de se déplacer en personne en France, la semaine dernière, en compagnie du sélectionneur national, Djamel Belmadi, pour y rencontrer le joueur et son entourage.

Il n'avait aucune chance en effet de pouvoir le convaincre, sachant que le jeune milieu de terrain lyonnais vise en premier lieu une place chez les Bleus. Même s'il n'a jamais renié ses origines algériennes, dont il est fier au demeurant, sportivement Aouar privilégie néanmoins la piste de l'équipe de France. C'est aussi le vœu de son président à Lyon Jean-Michel Aulas qui presse Didier Deschamps de le sélectionner. C'est un secret de Polichinelle. Mais pour le moment, il est dans l'expectative. Il demeure un grand espoir du football hexagonal sans pour autant pouvoir prétendre actuellement à une sélection dans l'équipe de Didier Deschamps. C'est peut-être une question de temps, ou pas. En fait, tout dépend de son évolution et de son parcours en club. Intrinsèquement, le joueur a beaucoup de qualités, il promet beaucoup. Mais combien de grands espoirs n'ont pas confirmé au plus haut niveau ? Aouar et ses conseillers le savent parfaitement. C'est pour cette raison, d'ailleurs, qu'il ne renoncera pas à rejoindre un jour l'équipe d'Algérie qui reste un choix par défaut. Mais en attendant, il préfère réserver sa réponse pour plus tard... Le plus tard possible. Cet été, il compte disputer le championnat d'Europe des -21 ans avec la France. Ce qui élimine de facto sa présence parmi les Verts en

Egypte. Le premier responsable de la Fédération et le coach national sont donc revenus bredouilles de leur voyage de France. Mais pouvaient-ils espérer mieux ? S'ils pensaient pouvoir le persuader d'opter pour les Verts, ils se trompaient énormément. C'est même faire preuve d'une grande naïveté à ce niveau. Ils auraient dû tâter le terrain en le sondant d'abord, en lui envoyant des émissaires, et éviter d'aller discuter directement avec lui. Ils ont préféré partir à l'abordage sans aucun travail en amont. La réponse ne pouvait être que négative. C'est leur fierté et celle du football algérien qui en ont pris un coup. Mais qui s'en soucie ? Le président de la FAF est censé être au-dessus de ces rencontres plus ou moins secrètes tenues dans un pays étranger. Et puis que vaut Aouar pour aller le supplier de venir jouer pour l'équipe nationale ? En principe, la venue d'un joueur en sélection ne se négocie pas, c'est un choix qui se fait naturellement. Un simple coup de fil suffit. En tout cas, l'on préfère faire confiance à un joueur peut-être moins doué techniquement, mais qui se donnera corps et âme pour la sélection. Au lieu de chercher la solution de facilité en ramenant une équipe clé en main, l'on devrait plutôt mettre le paquet sur la formation. Réformer notre football de fond en comble, afin que l'on ne puisse plus dépendre des caprices des uns et



les conditions des autres. C'est le rôle de la Fédération. La politique du tout-professionnel a montré ses limites, même s'il ne faut fermer la porte à personne. Tous les joueurs algériens, peu importe où est-ce qu'ils ont grandi, peu-

vent prétendre à la sélection. À condition toutefois de le désirer. Mais on ne doit implorer aucun joueur quelle que soit sa valeur, de venir jouer en équipe nationale.

Ali Nezlioui

RC Lens

Mesloub : «On doit être plus tueurs»

Le meneur de jeu du RC Lens, Walid Mesloub, s'est exprimé, avant-hier, sur la défaite (1-0) face à Troyes pour le compte de la 22^e journée de Ligue 2 française, dans un entretien accordé à Canal. Le très expérimenté milieu de terrain a déclaré : «Il est horrible ce match. On a l'impression que l'on peut gagner, nous avons les occasions et sur un coup de pied arrêté notre ancien coéquipier marque (Kévin Fortuné à la 57').» Il a ajouté : «On manque d'expérience. On a un groupe jeune mais ce ne doit pas être une excuse.» Pour la suite de la deuxième partie de saison, Mesloub a ajouté : «On doit être plus tueurs car nous avons les occasions. Je ne suis pas inquiet car il reste beaucoup de matches et nous sommes dans le bon wagon. Il va falloir corriger ça rapidement, si on veut aller plus haut.» Pour rappel, l'autre Algérien de l'équipe, le défenseur, Mehdi Tahrat, est actuellement indisponible pour blessure.

National de Madeira

Hamzaoui buteur, Halliche vainqueur

Moreirense avec Rafik Halliche titulaire recevait le National de Okacha Hamzaoui, les locaux se sont imposés par 2 à 1, lors de ce match de la 19^e journée de championnat portugais. Deux buts de Chiquinho, à 15' et 56' minutes, ont permis à Moreirense de remporter les trois points, à la 70^e Okacha Hamzaoui marquera tout d'abord un but annulé par le VAR avant de voir le même VAR valider en fin de match, le but qui permettra à son équipe de réduire la marque. C'est le second but de la saison pour Hamzaoui le premier en championnat. Avec cette victoire, Moreirense se hisse provisoirement à la cinquième place, avec 31 points, soit deux de plus que Belenenses, sixième avec un match en moins, alors que le Nacional pointe à la 14^e place, avec 19 unités.

Ligue des champions - 3^e journée

Des arbitres angolais pour Vita Club-JS Saoura

Un trio d'arbitres angolais, dirigé par Helder Martins de Carvalho, officiera le match entre les Congolais de l'AS Vita Club et la JS Saoura, prévu samedi à 17h00 au stade des «Martyrs» de Kinshasa pour le compte de la 3^e journée de la Ligue des champions, a indiqué, hier, la Confédération africaine de football (CAF). Le directeur de jeu angolais sera assisté de ses deux compatriotes Jerson Emiliano Dos Santos et Ivanildo Meirelles De O Sanchez Lopez. Le représentant algérien occupe la quatrième et dernière place du groupe D avec un seul point alors que son adversaire du jour est à la 2^e place avec Simba (Tanzanie) avec 3 points. Al Ahly est leader avec 4 points. L'autre rencontre du groupe qui mettra aux prises les Egyptiens d'Al Ahly et les Tanzaniens de Simba FC, samedi à 21h00 au stade Borg El Arab (Alexandrie), sera dirigée par un trio sénégalais composé de Maguette Ndiaye, Djibril Camara et El Hadj Malick Samba. Les deux premiers se qualifient pour les quarts de finale.

Empoli

Bonne prestation de Bennacer



Titulaire après avoir écopé d'un match de suspension à cause d'un cumul de cartons jaunes, Ismaël Bennacer a délivré une bonne prestation face à Genoa en étant derrière l'action qui a ramené l'unique but de son équipe.

Malheureusement ce n'est pas le cas de son équipe qui s'incline lourdement à domicile 1-3 face au Genoa.

En première période l'ancien joueur d'Arsenal s'est montré très actif au milieu en récupérant plusieurs ballons, mais en alimentant également ses coéquipiers comme à la 21^e minute lorsqu'il décale Caputo sur le côté dont le centre ne trouve personne, quelques minutes plus tard Bennacer envoie un long ballon vers son capitaine Pasqual qui adresse un très beau centre vers l'attaquant d'Empoli qui cadre, mais sa frappe est détournée par un arrêt magnifique du portier. Bennacer terminera la période par un coup franc adressé à Zajc qui tire hors du cadre, score à la mi-temps 1-0 pour les visiteurs. En seconde période Bennacer mène une action du milieu du terrain pour décaler Caputo qui adresse un centre à Di Lorezno qui marque, l'avantage d'Empoli n'aura pas duré longtemps puisque Genoa réussit à marquer deux fois en trois minutes. Score final 3-1 pour Gênes, Bennacer a surnagé dans l'effectif d'Empoli assez faible ce soir, l'international algérien est toujours aussi efficace dans son rôle de Regista. Pour Empoli par contre cette défaite place le club à la 17^e place à trois points du premier relégable Bologne.

Championnats européens Atal, 6^e meilleur dribbleur

L'international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, est à la 6^e place des meilleurs dribbleurs des cinq grands championnats européens (Italie, France, Angleterre, Allemagne, Espagne). L'ancien joueur du Paradou AC a réussi 63 dribbles avec les Niçois depuis le début de saison, une véritable performance pour un défenseur. Youcef Atal est à la 3^e place des meilleurs dribbleurs de la Ligue 1 française à égalité avec Hatem Ben Arfa et Neymar et derrière Allan Saint-Maximin (87) et Marcus Thuram (64). En plus des deux joueurs de Ligue 1 qui devancent le latéral droit algérien, on retrouve Eden Hazard, Lionel Messi et Sofiane Boufal devant lui au classement européen.

Arabie saoudite

M'Bolhi : «Je veux faire partie du grand projet d'El Ettifaq»

Le gardien international algérien, Raïs Ouahab M'Bolhi, s'est exprimé au sujet de sa récente prolongation de contrat à El Ettifaq en Arabie saoudite, lors de ce Mercato d'hiver. Le portier de 32 ans a déclaré : «Tous ceux qui me connaissent savent que je suis une personne simple et je n'ai jamais eu de problèmes avec un entraîneur», il a ajouté : «C'est comme ça avec les coaches ils viennent et ils partent

et nous nous restons et il est de notre devoir de se battre pour l'équipe.»

Concernant sa prolongation, M'Bolhi a ajouté : «La direction d'El Ettifaq a joué un grand rôle lors de la prolongation de mon contrat, la confiance règne dans notre relation et j'espère que cela pourra durer. Je veux faire partie du grand projet des dirigeants pour l'équipe.»

Coupe arabe (1/4 de finale - aller) MCA-Al Merrikh Les Algérois pour se rassurer avant la manche d'Omdurman

Le MC Alger tentera de prendre option pour le dernier carré de la Coupe arabe des clubs champions de football, en accueillant demain au stade 5-Juillet (19h00) les Soudanais d'Al Merrikh, en quarts de finale (aller).

Éliminé en 1/8 de finale de la Coupe d'Algérie par le NA Hussein Dey, le Doyen tentera de se refaire une santé et surtout s'accrocher à l'unique objectif qui lui reste cette saison.

«Après notre triste élimination en Coupe d'Algérie, il nous reste cette compétition arabe pour sauver l'honneur et tenter de terminer la saison en beauté, une manière de se réconcilier avec nos supporters. Le match sera difficile face à une équipe d'Al Merrikh qui n'est plus à présenter, qui a ses propres traditions dans ce genre d'épreuves. Nous devons absolument gagner la première manche avec un bon score pour aborder le match retour avec sérénité», a affirmé le latéral gauche du MCA Nabil Lamara, arrivé cet hiver en provenance de l'USM Bel-Abbès. Côté effectif, l'attaquant Mohamed Souibaâh, blessé à l'épaule, est incertain pour cette rencontre, de même que le milieu de terrain Sofiane Bendebka. Walid Derrardja et Hicham Nekkache sont, quant à eux, forfaités pour blessure. Toutefois, ce match verra le retour du milieu défensif malgache Ibrahim Amada. Al Merrikh, tombeur de l'USM Alger en 1/8 de finale

de la compétition, occupe la tête du classement du championnat soudanais, devançant de six longueurs son dauphin Al Shorta, au terme de la 7^e journée. «On a des informations sur l'adversaire. On sait qu'il est troisième au classement du championnat algérien. On a de l'expérience puisqu'on a joué l'USMA et on sait à quoi s'attendre. On sait aussi que les supporters seront en force. Malgré tout, on est venus pour un bon résultat et faire un grand pas vers la qualification aux demi-finales», a affirmé l'attaquant d'Al Merrikh, Ahmed Hamed.

Le match retour se jouera le 16 février Outre l'USMA, sortie lors du précédent tour, l'ES Sétif est également passée à la trappe en se faisant éliminer par les Saoudiens d'Al Ahly. Dans le premier quart de finale (aller), les Tunisiens de l'ES Sahel ont réalisé une excellente opération après leur victoire en déplacement face au Raja Casablanca (2-0).

Bessa N.



Ligue 1 Mobilis - Mise à jour

Le NAHD pour le podium, match piège pour l'Entente

Le NA Hussein Dey tentera de s'emparer de la 3^e place au classement, à l'occasion de la réception demain du relégable DRB Tadjenanet, en match comptant pour la mise à jour de la 18^e journée du championnat de Ligue 1 de football. Auteur de trois victoires de suite, dont une à domicile face aux Libyens du Ahli Benghazi (3-1) en Coupe de la Confédération africaine, synonyme de qualification à la phase de poules pour la première fois de son histoire, le Nasria (6^e, 26 pts) devra impérativement l'emporter s'il veut monter sur le podium. Le DRBT (15^e, 17 pts), contraint au repos après le report de son duel à la maison face au CR Belouizdad qui devait se jouer vendredi pour terrain enneigé, est appelé à réagir pour quitter sa position de relégable devant une équipe à qui tout réussit actuellement. Les Sang et Or, sur leur lancée, partiront largement favoris face au Difaâ, dont un éventuel revers l'enfoncerait davantage dans les profondeurs du classement. Du côté des Hauts-Plateaux, l'ES Sétif (7^e, 24 pts), qui reste sur une qualification en quarts de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'USM Alger, jouera mercredi un match piège devant son public face à l'AS Ain M'lila (11^e, 20 pts), qui a failli revenir avec la victoire de son dernier déplacement à Tizi-Ouzou face au dauphin, la JS Kabylie (1-1). Ce rendez-vous, entrant dans le cadre de la mise à jour de la 17^e journée, mettra aux prises deux équipes aux objectifs diamétralement opposés. Si l'Entente aspire à renouer avec la gagne en championnat qui fuit les joueurs de l'entraîneur Noureddine Zekri depuis quatre journées, l'ASAM aura à cœur de revenir avec un bon résultat qui viendrait confirmer son redressement.

CR Belouizdad

Boualem Charef nommé directeur technique sportif

L'ancien directeur des équipes nationales (DEN) Boualem Charef est devenu le directeur technique sportif (DTS) du CR Belouizdad, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis sur sa page officielle Facebook. «Dans le cadre du projet sportif du groupe Madar Holding, Boualem Charef vient d'être officiellement engagé en tant que directeur technique sportif», indique le Chabab dans un bref communiqué. Boualem Charef (60 ans) a démissionné en novembre dernier de son poste de Directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne de football (FAF). Il était également en charge de l'équipe nationale des moins de 23 ans (U-23).

Le CRB, lanterne rouge du championnat, traverse depuis le début de la saison une mauvaise conjoncture qui pourrait le précipiter vers le purgatoire. Le groupe Madar Holding (ex-SNTA) est devenu l'actionnaire majoritaire dans le capital de la SSPA/CRB dans l'objectif de sauver le club de la relégation. Petite consolation : le CRB reste engagé en Coupe d'Algérie où il rencontrera en quarts de finale son voisin le NA Hussein-Dey en deux manches (aller : 19-20 février, retour : 26-27 février).

LFP

Mourad Boussafeur, nouveau SG

L'avocat Mourad Boussafeur a été nommé nouveau secrétaire général de la Ligue de football professionnel (LFP), a annoncé, ce lundi, l'instance chargée de la gestion de la compétition. Agé de 40 ans, Boussafeur a exercé le métier d'avocat spécialisé dans les affaires sportives avant de rejoindre le Tribunal sportif arbitral en 2013 et ce, jusqu'à cette nouvelle nomination, précise la LFP sur son site officiel. Le nouveau SG de la LFP a été présenté officiellement ce lundi lors d'une réunion regroupant la Ligue de football professionnel et les clubs des Ligues 1 et 2 qui s'est tenue ce lundi au Centre national technique de Sidi Moussa (Alger). Elle a été présidée par Abdelkrim Medouar, président de la LFP en présence de 22 clubs (14 de Ligue 1 et 8 de Ligue 2) et deux membres du bureau fédéral en l'occurrence, Abdellah Gueddah et Larbi Oumamar. Selon la même source, les dirigeants des clubs ont accueilli avec «satisfaction» la désignation de Boussafeur à ce poste. Certains d'entre eux qui ont eu l'occasion de collaborer avec lui ont affirmé que la LFP s'est renforcée d'une compétence avérée.

Dopage

Chérif El-Ouazzani reconnaît les faits



le milieu de terrain du MC Alger (Ligue 1 de football) Hicham Chérif El-Ouezzani, contrôlé positif, a reconnu avoir pris des substances interdites dont la cocaïne. «Nous avons reçu le joueur et nous lui avons notifié les résultats de ses analyses, confirmant qu'il y a bel et bien eu du dopage avec les substances déjà citées dont la cocaïne. Le joueur a reconnu les faits en affirmant que ce produit se trouvait certainement dans une des chichas qu'il avait fumées. Il a aussi précisé qu'il ignorait bien évidemment l'existence de cette substance d'après ses dires. C'est dommage car c'est un jeune joueur, et de ce fait il va malheureusement voir sa carrière

s'arrêter brusquement», a affirmé le président de la commission antidopage Djamel Eddine Damardji, cité hier par le quotidien sportif *Compétition*. Le joueur âgé de 23 ans, qui encourt jusqu'à quatre ans de suspension, a été auditionné, ce lundi, par cette commission au Centre technique national de Sidi Moussa.

Une autre audition est prévue, ce mercredi, au terme de laquelle le verdict sera rendu.

«Après, en tant que médecin, je dirais comme à chaque fois qu'heureusement qu'on s'est aperçus à temps, car la première conséquence de la prise de la cocaïne c'est la mort subite et l'arrêt cardiaque sur un terrain. Donc, il a eu en quelque sorte de la chance de se faire prendre, car ça aurait pu être pire», a ajouté le docteur Damardji, précisant que Chérif El-Ouezzani «a renoncé à la contre-expertise». Ce n'est pas la première que le championnat national est frappé par des cas de dopage liés à la cocaïne. En 2015, le milieu offensif international Youcef Belaïli, actuellement à l'ES Tunis (Tunisie) et l'ancien joueur du RC Arbaâ Rafik Boussaïd ont été suspendus pour quatre années de toute activité liée au football après avoir été contrôlés positifs à la cocaïne. Belaïli avait fait appel de sa suspension au niveau du Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne qu'il avait réduit en novembre 2016 à deux ans.

Droits de retransmission

Medouar : «L'ENTV n'a pas encore honoré les 3^e et 4^e tranches»

L'Entreprise nationale de télévision (ENTV) n'a jusqu'à présent pas renouvelé son contrat qui a expiré le 31 juillet 2018 et elle n'a pas encore honoré les 3^e et 4^e tranches de la convention précédente, a annoncé, ce lundi, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar. «Notre appel à la direction de l'ENTV n'a pas été entendu.

J'ai tenu au début de mon élection à la tête de la Ligue de football professionnel une réunion de quatre heures avec certains responsables de cet organisme au cours de laquelle, j'ai étalé toutes nos préoccupations. Seulement depuis cette date, aucune réponse ne nous est parvenue», a déclaré Medouar lors d'une réunion avec les clubs de Ligues 1 et 2, tenue au Centre national technique de

Sidi Moussa (Alger). A cet effet, pour exprimer leur mécontentement vis-à-vis de la Télévision algérienne, les clubs ont demandé à la LFP d'organiser une journée sans matches télévisés avant de passer au boycott pur et simple de l'ENTV, jusqu'à apurement de la situation, selon le site officiel de la LFP. «Nous savons que les clubs souffrent financièrement, pour certains d'entre eux pour ne pas dire la majorité. Les entrées de la télévision constituent une véritable bouffée d'oxygène», a précisé le président de la LFP cité par la même source. Pour rappel, cette réunion mensuelle a été décidée lors de la dernière rencontre entre la Fédération algérienne de football (FAF) et les clubs de Ligue 1^e et 2.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
 Min° Max°	10°/16°	11°/15°	2°/9°	7°/22°	8°/21°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	06:15	13:02	15:50	18:15	19:38

Droits de retransmission des matches de football

La Télévision publique répond à la LFP

• L'Établissement public de télévision (EPTV) a toujours honoré ses engagements financiers «malgré une défaillance dramatique en matière de protection de ses droits», a indiqué, hier, un communiqué de l'EPTV au sujet des droits de retransmission des rencontres du championnat national de football.»

En dépit d'une conjoncture difficile, les engagements financiers de l'EPTV ont toujours été honorés malgré une défaillance dramatique en matière de protection de ses droits par le piratage systématique de certains éditeurs de service de télévision ainsi qu'à l'intérieur des enceintes de compétition», lit-on dans le communiqué de l'EPTV. Cette réaction fait suite à la sortie du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, qui a déclaré, lundi, lors d'une réunion avec les présidents des clubs de Ligues 1 et 2 que «l'EPTV n'a, jusqu'à présent, pas renouvelé son contrat qui a expiré le 31 juillet 2018 et n'a pas encore honoré les 3^e et 4^e tranches de la convention précédente». Les clubs ont alors demandé à la LFP d'organiser une journée de championnat sans matches télévisés pour exprimer leur mécontentement, avant de passer au boycott «pur et simple de l'EPTV, jusqu'à

apurement de la situation». Mais pour l'EPTV, «la violation flagrante des termes du contrat liant les deux partenaires» l'autoriserait à ne pas payer, dénonçant, par ailleurs, la «programmation anarchique et hasardeuse de la compétition qui ont provoqué un impact financier négatif important dont l'évaluation précise sera portée à la connaissance de la LFP». La Télévision publique a fustigé également «le nombre sans cesse croissant de matches à huis clos (qui) pénalise le téléspectateur, encore une fois, privé d'une compétition dont l'objectif est d'apporter du spectacle et de la convivialité». «Compte tenu de ce qui précède et du nouveau paysage audiovisuel caractérisé par l'apparition de nouveaux acteurs, l'EPTV invite la LFP à lancer un appel à candidatures pour l'attribution des droits de retransmission en toute équité», a conclu le texte.

B. N.



Coopération parlementaire

Le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Zimbabwe installé



Le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Zimbabwe a été installé, hier, à l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de l'ambassadeur de la République du Zimbabwe,

Edwin George Mandaza, de la représentante du ministère des Affaires étrangères et des membres de ce groupe parlementaire. Présidant la cérémonie d'installation de ce groupe, le vice-président de l'APN, Abderrezak Terbeche, a rappelé, dans son allocution, «la qualité des relations d'amitié liant l'Algérie et le Zimbabwe», des relations, a-t-il dit, empreintes de «dialogue et de concertation constant aussi bien que de respect mutuel». Dans ce cadre, Terbeche a souligné «l'intérêt qu'accorde le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la consolidation et la diversification des relations et de la communication avec les Etats africains dans le cadre de l'action stratégique visant le développement des pays du continent». Saluant «la fidélité de l'Algérie à son appartenance africaine et à son destin commun», le même responsable a appelé à «promouvoir le niveau de coopération entre les deux pays de façon à relever les défis de l'heure, notamment les questions de développement, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, le crime transfrontalier, la traite des êtres humains et la migration clandestine». Il a également appelé à «l'importance de

l'action parlementaire commune à travers la création de nouveaux mécanismes de communication, le renforcement des échanges parlementaires, la mise en place des cadres de dialogue et l'échange d'expériences à même de réaliser davantage d'approche au mieux des intérêts des deux pays et peuples amis». Pour sa part, l'ambassadeur du Zimbabwe a mis en avant «sa disponibilité à raffermir et à promouvoir les relations entre les institutions législatives des deux pays à de hauts niveaux», rappelant «les relations historiques liant les deux pays, d'autant que l'installation de ce groupe parlementaire d'amitié contribuera au développement des relations bilatérales pour englober tous les domaines, notamment économique». Pour sa part, la présidente du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Zimbabwe, Naïma Zebiri, a exprimé sa disponibilité avec les membres de ce groupe à œuvrer sérieusement au développement des mécanismes de communication et d'échanges dans tous les domaines aussi bien que des échanges d'informations et des expériences législatives et juridiques ainsi que des questions d'intérêt commun entre les parlements des deux pays».

Biskra

Zitouni insiste sur l'attachement des nouvelles générations envers les constantes de la nation

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a mis l'accent, hier, à Biskra, sur la nécessité de préserver la mémoire nationale en «renforçant l'attachement des nouvelles générations envers les constantes de la nation». Présidant à l'amphithéâtre Omar-Assassi de l'université Mohamed-Khider, l'ouverture du Séminaire national sur «La population du sud-est algérien face aux projets coloniaux français entre 1844 et 1954», le ministre a estimé que l'évocation des étapes historiques du parcours du peuple algérien «est une reconnaissance des énormes sacrifices et des valeurs historiques où l'on puise tout ce qui protège les enfants de la patrie et consolide la cohésion nationale». Zitouni a considéré que ces rencontres «contribuent à mettre en exergue des aspects de 130 ans d'histoire, de la résistance à l'occupation, et de souligner l'héroïsme du peuple algérien dans la défense de sa liberté et de sa dignité.» «Les résistances successives à l'expansion du colonialisme et les oppositions faites aux précheurs de l'occidentalisation, de la désarticulation de la société algérienne et de l'effacement de son identité montrent le refus global de l'occupant», a-t-il ajouté. En marge de l'ouverture du séminaire, le ministre des Moudjahidine a présidé la cérémonie de signature d'accords de partenariat entre son secteur et l'université Mohamed-Khider et les deux directions de la santé et de l'action sociale, ainsi que la remise de publications de son département aux bibliothèques de



l'université et du centre culturel islamique. Dans la matinée, le ministre a inauguré une fresque illustrant la résistance populaire et la Révolution libératrice dans la commune de Branis et visité le cimetière des martyrs d'El Kantara qui vient d'être réaménagé. Au chef-lieu de wilaya, il a également rendu visite au moudjahid Ali Belrehmi, à son domicile, et procédé à la dénomination d'une nouvelle école primaire à la cité 1460 logements du nom de la défunte moudjahida, Mhenia Si El-Abdi.

A. S.

Présidence de la République

Nomination de Brahim Ouchene wali de M'sila, et Ali Bensaâd Ammar wali délégué de Zeralda

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à la nomination de Brahim Ouchene, wali délégué de Zeralda, en qualité de wali de la wilaya de M'sila, ainsi qu'à la nomination de Ali Bensaâd Ammar, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Zeralda à la wilaya d'Alger, a indiqué, lundi, un communiqué de la présidence de la République. Ces nominations surviennent conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, précise la même source.

Tassili Airlines

La desserte Alger-Béchar-Alger opérationnelle à partir du 6 février

La compagnie aérienne, Tassili Airlines (TAL), filiale du groupe public pétrogazier Sonatrach, procèdera à l'extension de son réseau de transport régulier domestique, par la mise en place de sa nouvelle liaison Alger-Béchar-Alger, à partir du 6 février prochain, a annoncé, hier, la compagnie aérienne. Cette liaison aérienne, Alger-Béchar-Alger, sera opérée chaque mercredi, et viendra renforcer les rotations déjà existantes chaque dimanche et vendredi, a précisé la compagnie. Ainsi, les voyageurs souhaitant emprunter les vols de TAL, pourront réserver leurs billets via l'interface web www.tassiliairlines.dz et effectuer leurs achats par cartes de paiement en ligne (CIB) ou en se rapprochant des points de ventes de la compagnie. Pour rappel, Tassili Airlines est une compagnie aérienne nationale, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, au service également du transport grand public, domestique et international, depuis mars 2013. Possédant une flotte importante, composée de divers types d'appareils, la compagnie TAL a été créée en 1998, dans le cadre d'une joint-venture entre le groupe Sonatrach et la compagnie Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% de ce groupe pétrolier public depuis 2005.



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com